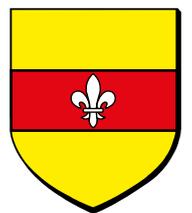




Gougenheim

Bulletin municipal 2017



Sommaire

1	Le mot du maire
2	État civil
4	Vie communale
20	Échos d'école
29	Associations
42	Nos talents, nos passions
44	Un peu d'histoire

REMERCIEMENTS

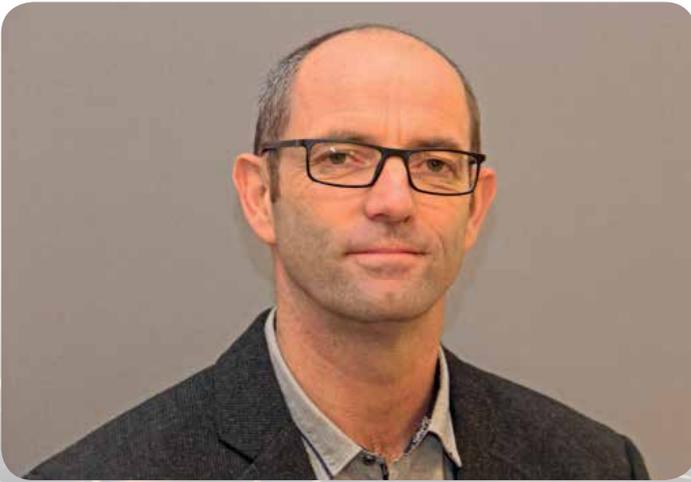
Nos remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin :

- Le maire Frédéric SCHOENHENTZ, Cathy GIRONDIN et Magali THOMAS-MOUKERT pour leur travail de secrétariat
- Les membres de la commission information : Christiane FISCHER, Véronique WINDSTEIN, Laurent BESCOND, Simone GSELL, Armand STOLL
- Le directeur de l'école de Gougenheim Sébastien WISHAUP et la directrice de l'école de Rohr Céline LORENTZ ainsi que leurs collègues
- Les responsables des différentes associations, leurs secrétaires et leurs photographes
- Nos historiens locaux Alphonse MEYER et Martin STARCK
- Dominique MEYER pour la photo de couverture

Merci à tous ceux qui nous ont fait part de leurs conseils, remarques et suggestions d'insertion dans ce bulletin. La commission « information » est toujours preneuse de toute photo permettant d'illustrer ce bulletin qui est le vôtre.

N'hésitez pas à nous en proposer!





Le mot du Maire est pour moi l'occasion de dresser un bref bilan des réalisations, actions et événements de l'année écoulée mais aussi de dessiner les contours des projets municipaux pour celle à venir.

Cette année, nous n'avons pas eu de grand chantier visible pour nos citoyens, mais pour autant le conseil municipal et moi-même avons œuvré sur deux dossiers importants pour notre commune :

- Le PADD Plan d'Action et de Développement Durable, tremplin incontournable à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

- Le Grand Cycle de l'Eau qui regroupe la gestion :

- des milieux aquatiques,
- de la protection des inondations,
- des coulées d'eaux boueuses,
- et des bassins versants

Autour de ces deux dossiers importants, quelques travaux et investissements sur notre commune ont été réalisés :

- Les tablettes numériques à l'école

- Le gravillonnage de deux rues, rue du Galgenberg, rue de la Forêt.

- Le marquage des places de parking rue de Mittelhausen, pour qu'enfin on libère les trottoirs du stationnement intempestif des voitures !!!

- Le début de l'implantation de fascines pour limiter les coulées d'eau boueuses

Pour l'année 2018 :

- Les travaux continuent sur l'élaboration du PLUI

- La réhabilitation de la rue de la Chapelle

- La rénovation des murs et du parquet de la salle des fêtes

- Les travaux de la fibre optique avec une commercialisation prévue pour le deuxième semestre

Aujourd'hui nous devons plus que jamais être des visionnaires, sans cesse anticiper, se battre au quotidien pour tenter de préserver l'avenir de nos petites communes.

C'est grâce à votre investissement personnel au sein de nos organismes, de nos associations que nous y arriverons.

Merci à l'ensemble du conseil municipal pour le travail accompli et celui à venir.

Merci à notre personnel communal pour leur disponibilité, leur compétence.

Merci à nos associations, à nos bénévoles pour leur implication dans la vie quotidienne de nos citoyens, dans l'animation de notre village.

Merci aux jeunes pour la manifestation « PLANTONS ».

Merci aux pompiers pour leur travail, leur disponibilité tout au long de l'année.

Frédéric SCHOENHENTZ

*Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel,
je vous adresse, chers citoyens, mes vœux les plus chaleureux de bonheur,
de joie et de paix pour cette nouvelle année.*



Les grands anniversaires

Mme Yvonne ANTONI
a fêté ses 80 ans le 22 janvier

Mme Anne BURG
a fêté ses 80 ans le 4 novembre



Mme Marie Odile Schmitt
a fêté ses 80 ans le 13 novembre

Mariages

1817

3 mariages ont été célébrés

1917

Aucun mariage célébré cette année-là

2017

Philippe SCHUELLER
Marie STAHL
16 septembre

2017

Christophe MANTEAU
Fallone TAUBERT
8 juillet



Ils nous ont quittés ...

1817 23 décès ont été enregistrés

1917

Laurent FUSSLER 1^{er} janvier (75 ans)
Louise HASSELMANN 24 janvier (4 ans)
Marie Anne HASSELMANN 11 septembre (78 ans)
Joseph Antoine HUSS 18 novembre (3 ans)
Henri PACLET 30 décembre (21 ans)

2017

Marie, Madeleine BOCK,
décédée le 5 mars à l'âge de 83 ans
Veuve d'Edouard, Lucien STIEGLER

Marie-Thérèse VETTER,
décédée le 7 juillet à l'âge de 91 ans
Veuve d'Ernest, Paul PLUMERE

Yvette, Marie, Antoinette GINS,
décédée le 23 septembre à l'âge de 80 ans
Veuve de Joseph, Edouard LEOPOLDES



Naissances

1817

25 naissances ont été enregistrées

2017



Antoine, Guy KRIEGER,
né le 27 janvier

Fils de Pierre KRIEGER
et Noémie PIGNOT



Alexandre RIFFEL,
né le 6 septembre

Fils de Philippe RIFFEL
et Audrey KOHLER



**Myla, Caroline, Corinne
VASSEUR,**
née le 3 mars

Fille de Mickaël
et Caroline VASSEUR



Elsa, Jeanne DOMBECK,
née le 9 septembre

Fille de Nicolas DOMBECK
et Amandine SCHMITT



Charlotte NGUYEN, née le 6
mars

Fille de Duy, Thanh NGUYEN
et Emmanuelle KLEIN



Aurélien, Louis FENU,
né le 17 novembre

Fils de Fabrice FENU
et Isabelle MERLIN



Margaux GUEDRA,
née le 7 décembre

Fille de Nicolas GUEDRA
et Sophie MANN





Infos pratiques

Ecole de Gougenheim : 03.88.70.54.71

Horaires pour la rentrée 2017/2018 :

lundi, mardi, jeudi, vendredi de **8h15 à 11h35**

et de **13h35 à 15h25**

mercredi matin de **8h15 à 11h35**

ecole.gougenheim@wanadoo.fr

Ecole de Rohr : 03.88.70.57.33

Horaires pour la rentrée 2017/2018 :

lundi, mardi, jeudi, vendredi de **8h20 à 11h40**

et de **13h40 à 15h30**

mercredi matin de **8h20 à 11h40**

ecole.rohr@wanadoo.fr

Calendrier des vacances

Zone B

Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rouen, Strasbourg, Nancy-Metz, Caen, Nantes, Rennes

Hiver	du samedi 24 février 2018	au lundi 12 mars 2018
Printemps	du samedi 21 avril 2018	au lundi 7 mai 2018
Été	du samedi 7 juillet 2018	au lundi 3 septembre 2018
Toussaint	du samedi 20 octobre 2018	au lundi 5 novembre 2018
Noël	du samedi 22 décembre 2018	au lundi 7 janvier 2019



REJOIGNEZ-NOUS!

Vous voulez :

Porter secours aux personnes ?

Protéger les biens et l'environnement ?

Vous êtes volontaire et motivé ?

Vous avez le gout du travail en équipe ?

Rejoignez-nous*...

*Nous consulter pour plus d'infos



Ramoneur :

Ramonage Alsace Nord

14 route d'Obermodern
67330 Bouxwiller

03 88 91 66 72

Les carnets de contrôle peuvent être retirés en mairie

Nouveau service proposé :

dorénavant, si vous souhaitez être averti du passage du ramoneur dans votre commune, par SMS ou par mail, merci de bien vouloir vous inscrire sur le site internet suivant : www.ramonage-fischer.fr



Les dépliants horaires de la ligne 203 Saessolsheim-Strasbourg sont à votre disposition en mairie.



Infos pratiques



La Maison des Services du Kochersberg

Le Trèfle
32 rue des Romains - 67370 Truchtersheim
Tél. 03 88 69 60 30

Horaires d'ouverture au public :

lundi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
mardi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00
mercredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
jeudi : fermé le matin et 13h00 - 17h00
vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
samedi : 8h30 - 11h30



Médiathèque Intercommunale du Kochersberg (MIK)

La médiathèque est ouverte:

Mardi de 14h à 19h
Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 19h
Jeudi de 14h à 19h
Vendredi de 14h à 19h
Samedi de 10h à 13h

Médiathèque intercommunale du Kochersberg

Rue Germain Muller - 67370 Truchtersheim
Tél. 03 90 29 03 59
kolibris@kochersberg.fr

Trésorerie de TRUCHTERSHEIM :

Tél. 03 88 69 60 58

Horaires d'ouverture au public :

lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h

Fermeture

Les mercredis et vendredis

Rappel : depuis le 1^{er} janvier 2016, la Trésorerie de Truchtersheim n'est plus compétente en matière d'impôt direct (impôts sur revenus, taxe foncière et taxe d'habitation). Il faut par conséquent s'adresser au service d'imposition des personnes situé 14 rue des Petits Champs à Schiltigheim.

A savoir

La demande d'une nouvelle carte nationale d'identité (CNI) et/ou d'un passeport, ou de leur renouvellement doit être faite dans les mairies équipées d'une station biométrique.

Pour les personnes majeures, depuis le **1er janvier 2014**, les cartes délivrées seront valables **15 ans**. Cette mesure est applicable pour les CNI en cours de validité (délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013). Pour ces cartes, la prolongation de leur durée de validité est automatique et ne nécessite aucune démarche. L'échéance de la date de validité inscrite au dos de la CNI, n'aura donc pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans.

Pour les personnes mineures, en revanche, la durée de validité de leur carte est **maintenue à 10 ans**.

Dans notre secteur, c'est la mairie de Truchtersheim qui est habilitée à faire cette démarche.

Les demandes seront traitées aux heures d'ouverture de la mairie. Il est impératif de prendre **rendez-vous au préalable**, soit lors du retrait du dossier, soit par téléphone au 03 88 69 60 30, soit par mail letrefle@kochersberg.fr

Horaires :

Lundi de 14h à 16h30
Mardi de 9h à 11h30 et 16h et 18h30
Mercredi de 9h à 11h30 et 14h à 16h30
Vendredi de 9h à 11h30 et 14h à 16h30
Samedi de 8h30 à 11h



Recensement militaire :

Jeunes gens, vous venez de fêter vos 16 ans, pensez à vous présenter en mairie au courant du trimestre de votre anniversaire pour vous inscrire sur les listes de recensement militaire

Une demande d'inscription sur la liste électorale peut être faite en mairie **toute l'année** et pas uniquement de septembre à décembre.



Vote par procuration :

dans le cas, où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de la commune de voter à votre place.

La procuration est à établir au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations :
www.interieur.gouv.fr
rubrique Elections.



Réalisations 2017

En 2017, plusieurs projets modestes, mais néanmoins essentiels pour la vie des habitants ont vu le jour.

Au chapitre de la voirie communale, on peut noter les travaux de réfection de la chaussée des rues du Galgenberg et de la Forêt ont été effectués pour un montant de 30 170 €.

Les élus cherchaient depuis longtemps à sécuriser la rue de Mittelhausen : limiter la vitesse des véhicules qui l'empruntent pour traverser notre village bien souvent trop dangereusement, en dépit des nombreuses rues prioritaires, était devenu urgent. C'est chose faite avec la création d'aires de stationnement disposées en quinconce, pour un montant de 2 312 €. La vitesse de la circulation a déjà considérablement diminué, mais des ajustements sont encore à apporter au niveau de l'entrée Est – côté Mittelhausen – afin que les priorités à droite ne soient plus ignorées !

Un nouvel aménagement du parking de la salle des fêtes/école a été réalisé par un marquage des aires de stationnement en préservant une zone dédiée à la circulation du bus du transport scolaire afin que ce dernier puisse procéder à son retournement sans encombre. Le coût de ce marquage s'est élevé à 2 285 €.

La commune s'est équipée d'un souffleur à feuilles à 642 € pour faciliter l'enlèvement des feuilles mortes tombées sur la chaussée et de poubelles à 340 € qui ont été installées aux abords du city parc.

Pour nos cyclistes se rendant à l'école/salle des fêtes ou à la mairie, des supports à vélos ont été installés, respectivement de 930 € et de 480 €.

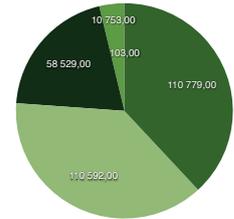
Nos écoliers ont également bénéficié des investissements communaux : une nouvelle méthode d'apprentissage de lecture, d'un montant de 744 € a été achetée à la demande de Monsieur Sébastien WISHAUP, notre nouveau directeur d'école. Le matériel informatique a également été actualisé puisque plusieurs tablettes numériques sont venues compléter, voire remplacer les ordinateurs vieillissants de l'école pour un coût total de 3 856 €. Enfin, le bureau du directeur a été aménagé avec une table de réunion et ses chaises pour un montant de 477€.





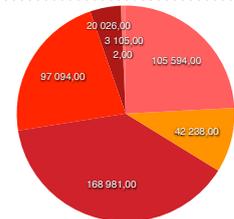
État des réalisations 2017

Dépenses de fonctionnement



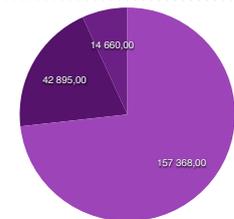
Charges à caractère général	110 779 €
Charges de personnel	110 592 €
Autres charges de gestion courante	58 529 €
Charges financières	10 753 €
Charges exceptionnelles	103 €

Recettes de fonctionnement



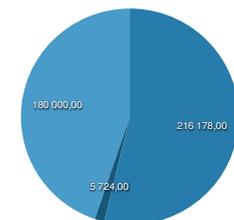
Excédents antérieurs reportés	105 594 €
Prod. des serv. du dom. et ventes diverses	42 238 €
Impôts et taxes	168 981 €
Dotations, subventions et participations	97 094 €
Autres produits de gest. courante	20 026 €
Produits financiers	2 €
Produits exceptionnels	3 105 €

Dépenses d'investissement



Déficit investissent reporté	157 368 €
Emprunts et dettes assimilées	42 895 €
Immobilisations corpo	14 660 €

Recettes d'investissement



Dotations, fonds div. et réserves	216 879 €
Subventions d'investissement	5 724 €
Emprunts et dettes assimilées	180 000 €





Repas des aînés

Le dimanche 3 décembre, les aînés de notre village se sont retrouvés à la salle des fêtes lors du traditionnel repas de fin d'année organisé par la municipalité, auxquels se sont joints les membres du conseil municipal avec leur conjoint, ainsi que le personnel communal.



Lors de l'apéritif, le Maire a remercié toutes celles et ceux qui avaient répondu présent à l'invitation et leur a souhaité la bienvenue. Une pensée toute particulière a été dédiée aux personnes qui nous ont quittés cette année et à celles qui, malades, n'ont pas pu participer à cette journée festive. Il a ensuite présenté les travaux qui ont été réalisés durant cette année et ceux qui verront le jour durant l'année 2018. Et il n'a pas oublié de mentionner que le club du Bel Age est en déclin et que de nouveaux adhérents seraient les bienvenus. Il a conclu son discours en souhaitant de joyeuses fêtes de fin d'année à toute l'assemblée. Le Diacre, Roland VIDAL, a également pris la parole pour bénir le repas et souhaiter ses vœux de Joyeux Noël, de Bonne Année et d'excellente santé à toute l'assistance.

Les conseillers municipaux, leur conjoint, ainsi que certains de leurs enfants, ont ensuite servi aux convives, sur de belles tables décorées la veille, le succulent repas de fête préparé par le traiteur LITTNER/MASSÉ. Pour le dessert, Eric WEIBEL nous a régalé les papilles avec une délicieuse bûche de Noël, tout cela dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Marie-Claire WATIER est venue présenter les magnifiques décorations de Noël et bricolages fabriqués tout au long de l'année par le Club Féminin, décorations et bricolages qui ont eu beaucoup de succès.

A la tombée de la nuit, et alors que de gros flocons de neige avaient fait leur apparition, les hôtes, satisfaits de cet agréable moment de partage, ont échangé les traditionnels vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année.







Le sapin de Noël

Le dernier samedi du mois de novembre, le conseil municipal a installé le sapin de Noël. Tôt le matin, l'équipe a dressé le sapin sur la place de la mairie et les nombreuses figurines créées par notre artiste aux doigts de fée, Marie-Claire WATIER furent accrochées. En effet, Marie-Claire a confectionné des anges, des étoiles, des bonhommes de neige et a consacré de nombreuses heures à cette tâche. Et si vous vous êtes promenés dans les rues du village à la tombée de la nuit, vous avez pu admirer le sapin qui décorait si joliment notre village. Mille mercis à Marie-Claire pour son travail et ses excellentes idées pour décorer le village ! Inutile de préciser que le sapin n'a pas dû être remplacé trois fois comme ce fut le cas à Strasbourg ! Bravo à toute l'équipe !



Fleurissement du village

Cette année encore, les géraniums, les pétunias, les marguerites et bien d'autres fleurs ont embelli les balcons, terrasses, jardins et ont apporté de belles couleurs au village.

Une fois de plus, la commande groupée organisée par la municipalité a connu un grand succès.

Merci à Béatrice et Allain ROBERT qui s'occupent de l'embellissement de notre petite chapelle, ainsi qu'aux personnes qui prennent soin des bacs à fleurs de la commune.





La sortie annuelle du Conseil Municipal

Le samedi 6 octobre 2017, le Conseil Municipal a visité l'usine à chaux BOEHM qui se dresse depuis 1897 entre les vignes de l'Engelberg, à la périphérie du village de Dahlenheim. Dernier établissement indépendant en France, l'usine est aujourd'hui gérée par Sylvain BOEHM, l'arrière-petit-fils du fondateur. Sylvain a accueilli l'ensemble des conseillers et a fait visiter l'usine en expliquant la fabrication de la chaux. Elle se fait en 4 étapes :

- l'extraction: la chaux hydraulique provient de la roche calcaire extraite de la carrière. La pierre est ensuite broyée avant de passer à la cuisson.
- la cuisson: la pierre est cuite à une température entre 900° et 1200° et à la sortie du four, on récupère la pierre calcinée appelée chaux vive.
- l'extinction : on ajoute de l'eau à la chaux vive, ce qui engendre une réaction de foisonnement exothermique réduisant la pierre en poudre qui sera tamisée afin d'éliminer les impuretés.
- le conditionnement : la chaux passe ensuite dans un broyeur à boulets pour l'affiner puis est conditionnée sous forme de sacs de différents volumes.

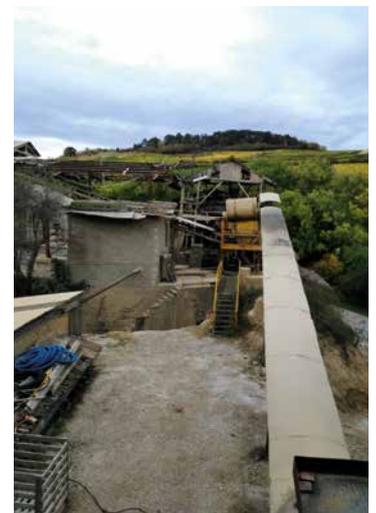


A ce jour, Emmanuel et Sylvain BOEHM sont à la tête de l'entreprise. Le premier assure l'extraction de la matière et son conditionnement en chaux naturelle pur. Le second est devenu gérant et développe ses activités dans le domaine de l'éco-construction et les innovations décoratives. Depuis quatre générations, l'usine à chaux utilise toujours les mêmes fours. Les mêmes techniques et savoir-faire se sont perpétués, transmis par les gestes et la parole de pères en fils avec passion. Après la visite de l'usine BOEHM, les conseillers se sont rendus au restaurant « Le Basilic » à Avolsheim pour prendre le repas du soir.



Ensuite, Sylvain BOEHM expliqua le parcours de l'usine qui existe depuis 4 générations : L'histoire débute, il y a plus d'un siècle à Dahlenheim, le jeune charpentier, Michel BOEHM alors âgé de 18 ans, se prend de passion pour la chaux et se construit une forte connaissance du matériau et de sa fabrication spécifique. A cette époque, la chaux était utilisée dans la construction. Michel construit plusieurs fours à chaux et démarra la société qui, dans les années 50, comptait 40 employés et produisait 15 000 tonnes de chaux par an. Son fils Antoine reprit la société mais le marché fut en déclin, en faveur d'un nouveau produit à la mode : le ciment. Alain BOEHM, l'aîné, décida de racheter l'exploitation et au fur et à mesure des années,

la société a su se refaire une renommée dans les chantiers de restauration du patrimoine historique et en proposant au client, une multitude d'applications du liant, notamment dans la décoration pour les enduits.





Le Cancer est la première cause de mortalité en France. Nous ne pouvons rester insensible à ce fléau. Nous sommes tous concernés soit directement, soit indirectement.

La Ligue contre le cancer œuvre sous différentes formes et sur tous les fronts :

- par l'aide aux malades : améliorer la qualité de vie des personnes malades et de leurs proches
- par le soutien à la recherche : c'est le premier financeur non-gouvernemental de la recherche en cancérologie
- par la prévention : informer, sensibiliser, prévenir pour lutter efficacement contre le cancer et s'efforcer à changer les mentalités face à cette maladie.



Pour être au plus proche de la population, la Ligue a sollicité chaque commune pour trouver des correspondants locaux. Ces correspondants ont pour mission d'aider les malades et leurs proches à sortir de leur isolement et de leur soumettre les différents aides et soutiens que peut leur apporter la Ligue. Pour notre commune, Mesdames Florence BISCH et Christiane FISCHER se joignent à moi pour être vos interlocuteurs. La Ligue a besoin de fonds car ses différentes missions ont un coût non négligeable. C'est sur cette autre facette, du combat contre le Cancer, que les motards au grand cœur interviennent sous la devise : Amitié, Solidarité, Générosité...pour que les autres vivent.



Cette année, Gougenheim a accueilli la 4ème édition d'Une Rose, un Espoir de notre secteur. Le vendredi 28 avril fut consacré à la préparation des kits destinés aux motards (carte d'accréditation, chasubles...) et à l'ensachage de 14 000 roses par une centaine de petites mains habiles.

Près de 300 motards et leurs passagers ont sillonné les 60 villages des Communautés de Communes du Kochersberg-Ackerland et du Pays de la Zorn et ont proposé une rose en échange d'un don minimum de 2 €.

L'opération s'est très bien déroulée, sous un soleil radieux, en présence de Miss Kochersberg et de sa dauphine, sans accident ni accrochage et dans une chaleureuse ambiance de motard. La population à été généreuse et elle leur avait réservé un bon accueil. Les urnes sont revenues bondées de monnaie, de billets et de chèques.





Un des points forts de cette opération fut la soirée de remise du chèque le 30 juin où étaient conviés les motards, les bénévoles, les sponsors, les donateurs et les élus. Pour la première fois, tous les frais d'organisation et de fonctionnement ont été intégralement couverts par les sponsors, nous avons donc pu reverser l'intégralité des dons récoltés. C'est avec un immense plaisir que nous avons pu remettre un chèque de 58 000 € à Pascale Blaise et Gilbert Schneider respectivement Directrice et Président de la Ligue contre le cancer du Bas Rhin.

Pour la deuxième année consécutive, avec la motivation de quelques motards des alentours de Hochfelden, nous avons étendu notre action aux villages de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn. Cette collaboration a permis à ces motards d'acquérir une expérience dans l'organisation et la gestion d'un tel événement. Ils sont maintenant autonomes et voleront de leurs propres ailes pour 2018. Nous leurs souhaitons bonne chance.

La prochaine édition se déroulera le 28 avril 2018, et c'est la municipalité d'Ittenheim qui nous fera l'honneur d'accueillir pour la première fois notre quartier général.

Géographiquement cela nous permettra d'une part de toujours couvrir les communes de la Communauté de Communes du Kochersberg-Ackerland, et d'autre part de déployer l'opération vers de nouveaux villages limitrophes.

Si vous aussi vous partagez notre slogan, « Amitié, Solidarité, Générosité...pour que les autres vivent », venez renforcer nos équipes de bénévoles, prenez directement contact avec moi ou via notre mail: uneroseunespoir.ka@orange.fr Vous pouvez également nous suivre sur notre page  [Une-Rose-Un-Espoir-Kochersberg-Ackerland](https://www.facebook.com/Une-Rose-Un-Espoir-Kochersberg-Ackerland)

Dominique MEYER





Départ à la retraite de Christiane Fischer

Vendredi 7 juillet 2017, le maire Frédéric Schoenhentz ainsi que l'ensemble des conseillers et le personnel communal ont honoré le départ à la retraite de Christiane Fischer qui a terminé sa carrière d'enseignante le jour même. Le maire a relaté le parcours professionnel de la jeune retraitée entourée de sa famille.

Christiane est entrée dans l'Education Nationale en 1977 et a enseigné durant 40 ans dans de nombreuses écoles, d'abord à Strasbourg, ensuite à Schiltigheim et en 1993, elle est arrivée à l'école primaire de Kienheim. Elle a enseigné à Kienheim pendant 16 ans avant d'être nommée en 2009, directrice

de l'école de Gougenheim. Christiane a enseigné durant 8 ans à l'école de Gougenheim avant de partir à la retraite. Elle organisait de nombreuses sorties chez les artisans et commerçants, faisait des visites de fermes et d'expositions en alliant toujours théorie et pratique pour parfaire l'éducation de ses élèves et les rendre avides d'apprendre. Le métier d'enseignante fut une véritable passion pour elle et c'est avec un pincement au cœur qu'elle a vu partir ses derniers élèves le dernier jour de classe avant les grandes vacances.

La municipalité offrit un très bel arrangement floral ainsi qu'un coffret cadeau et souhaita une très belle retraite à Christiane. La soirée se termina autour du verre de l'amitié.

Le nettoyage du city stade



Le dernier samedi du mois d'août, des membres du conseil municipal ont nettoyé le city stade et ont installé des bancs ainsi que des poubelles. Tôt le matin, à l'aide d'une tronçonneuse, les branches des arbres qui bordaient l'espace ont été coupées et déposées sur une benne. Un souffleur soufflait les feuilles mortes et les saletés et sous un beau soleil, le city est apparu comme « flambant neuf » à la grande joie de nos utilisateurs.



Banques Alimentaires

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des habitants qui ont fait don de denrées alimentaires. Merci pour votre générosité. Elle permettra à de nombreuses personnes démunies de manger à leur faim.



Coulées de boue

Au printemps de l'année 2016, le 11 et 12 mai, Gougenheim a connu un épisode orageux et pluvieux entraînant des ruissellements d'eau en grande quantité allant jusqu'à des coulées de boue par endroits. Cela a eu pour conséquence la saturation de nos réseaux d'évacuation d'eau comme vous pouvez le voir sur les photos.



A la suite de ces événements, qui ont touché de nombreuses communes, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM) a décidé d'engager un plan d'urgence au bénéfice des collectivités et associations en vue de prévenir des futures coulées de boue.

Pour limiter le phénomène de coulées de boue, une des solutions est l'assolement concerté entre agriculteurs. Pour le ban de Gougenheim, ces réunions sont déjà organisées par la chambre d'agriculture, mais l'efficacité de cet assolement dépend essentiellement du bon vouloir des agriculteurs.



Pour aller plus loin et dans le cadre de ce plan d'urgence, un appel à projet fut lancé afin d'identifier les dispositifs d'hydraulique douce pouvant être implantés dans chaque commune et pouvant être subventionnés par l'AERM. Une réflexion fut donc entamée par le conseil municipal en concertation avec notre association foncière. Les éléments de cette réflexion furent déposés au SDEA, à qui notre municipalité a transféré la compétence « coulée d'eau boueuse » par délibération le 21 octobre 2016.

Le SDEA a constitué un dossier de demande de subvention auprès de l'AERM, composé de nos réflexions et de diverses pièces (historiques des catastrophes naturelles, plans des bassins versants...)



En réunion de travail rassemblant des membres de la Chambre d'Agriculture, du SDEA et nos exploitants agricoles, des solutions d'hydraulique douce ont été proposées et seront implantées sur le ban tel que le positionnement de fascines mortes, accompagnées de fascines vivantes et de re-végétalisation de talus. Le coût de ces travaux s'élève à environ 25 000 euros dont 4 900 euros restent à la charge de la commune. Ces réalisations n'auraient pas pu se faire sans l'implication des agriculteurs. La signature d'une convention de 5 ans entre eux et le SDEA vient ponctuer cette coopération. Cette convention cadre les indemnités que percevront les exploitants agricoles en fonction de l'emprise au sol occupée par les dispositifs d'hydraulique douce.



Dans le cadre du remembrement de Kienheim – Durningen, une demande, co-signée par le Président de l'Association Foncière et le Maire, a également été déposée lors de l'enquête publique afin qu'une réservation soit faite sur le bassin versant de Durningen pour y implanter une bande enherbée dont le but sera de ralentir l'écoulement des eaux de ruissellement allant sur notre ban communal. Notre requête a été acceptée et validée. La bande enherbée sera mise en place lors des travaux connexes à l'aménagement foncier de Kienheim-Durningen.

La municipalité, avec les moyens dont elle dispose, essaie de lutter au mieux contre les coulées de boue, et c'est grâce à la participation de chaque acteur, que nous réussirons à limiter les dégâts lors de fortes intempéries.





Chambre d'Hôtes : chez Jean-Georges l'Antiquaire à Behlenheim
Crédit photo : Catherine THEULIN



Accueillir, recevoir, héberger... Avec quelles obligations ?

On les appelle gîte, meublé de tourisme, location de vacances ou encore chambres d'hôtes... Le principe de base est le même, accueillir dans sa propriété et à titre onéreux, des touristes, des gens de passage dans le Kochersberg pour des motifs divers.

Avec l'émergence de nouvelles plateformes en ligne (Airbnb, Abrisel, Booking, le Bon Coin, etc) cette activité s'étend et sa visibilité en est facilitée. Bon nombre de propriétaires décident alors de sauter le pas. L'occasion d'occuper plus largement une propriété, de faire de belles rencontres, de recevoir, de partager son amour pour l'Alsace et le Kochersberg, ses arts et traditions, son patrimoine, etc.

Le propriétaire qui souhaite démarrer une telle activité est tenu à deux obligations :

- déclarer cette activité auprès de la Mairie où se situe son bien,
- déclarer l'activité auprès du Centre des Formalités des Entreprises (la CCI du Bas-Rhin).

Si cette activité - qui représente **plus de 450 lits dans la Communauté de Communes** - vous intéresse, si vous réfléchissez à aménager une partie de votre bien pour de la location touristique, sachez que l'Office de Tourisme peut vous accompagner.

A noter également que depuis le 1^{er} janvier 2017, les touristes hébergés sur le territoire sont soumis à la taxe de séjour et que c'est aux propriétaires de ces hébergements de la récolter et de la déclarer. Une plateforme de télédéclaration a été mise en œuvre par la Communauté de Communes dans cet objectif.

A votre service :

L'Equipe de l'Office de Tourisme et d'Attractivité du Kochersberg
L'esKapade - 4 place du Marché - 67370 TRUCHTERSHEIM
contact@lebeaujardin.alsace - 03 88 21 46 92

Chambre d'Hôtes : les 4 Saisons à Gougenheim
Crédit photo : Office de Tourisme



Pacte Civil de Solidarité (PACS)



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française



Depuis le 1^{er} novembre 2017 (article 114, IV de la loi justice du XXI^e siècle), **la gestion des PACS est assurée par les officiers de l'état civil** au lieu et place des greffes des tribunaux d'instance.

Avec la loi du 18 novembre 2016, la **compétence du notaire** reste inchangée lorsque la convention de PACS est faite par acte notarié.

QUI PEUT CONCLURE UN PACS ?

Les futurs partenaires :

- doivent être majeurs,
- ne doivent pas être mariés ou pacsés,
- ne doivent pas avoir entre eux de liens familiaux directs,
- doivent être juridiquement capables,
- peuvent être Français ou étrangers,

LES PIÈCES DU DOSSIER DE PACS

- Une convention de PACS (possibilité d'utiliser le formulaire Cerfa)
- Un acte de naissance pour chaque partenaire (de moins de 3 mois)
- Une pièce d'identité pour chaque partenaire
- Une déclaration conjointe d'un PACS avec les attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire Cerfa)

LA CONVENTION :

Les futurs partenaires doivent rédiger et signer une convention en langue française, un seul exemplaire est à produire.

Lorsque les partenaires souhaitent faire enregistrer leur PACS auprès de l'officier de l'état civil, la convention de PACS est conclue par **acte sous seing privé**.

La convention peut simplement constater l'engagement et la volonté d'être liés par un PACS.

Elle doit au minimum comporter la référence à la loi instituant le PACS :

« Nous, X et Y, concluons un pacte civil de solidarité régi par les dispositions des articles 515-1 à 515-7 du code civil. »

La convention peut être plus complète et préciser les conditions de participation de chacun à la vie commune (régime de l'indivision...).

Les partenaires peuvent utiliser ou non un modèle de convention.

LIEU DE L'ENREGISTREMENT DU PACS

Pour faire enregistrer leur déclaration conjointe de PACS, les partenaires qui ont leur résidence commune en France doivent s'adresser :

- soit à un notaire ;
- soit à l'officier d'état civil (en mairie) de la commune dans laquelle ils fixent leur résidence commune. Les futurs partenaires doivent **se présenter en personne et ensemble** devant l'officier de l'état civil.

Les différentes pièces et des informations complémentaires se trouvent sur le site :

www.service-public.fr (Famille/Couple/Pacte Civil de Solidarité)



PLUS BESOIN DE VOUS DÉPLACER GRÂCE AUX TÉLÉ-PROCÉDURES

A partir du 6 novembre 2017, vos démarches pour les titres (*hors titres de séjour*) se font uniquement par internet.

DES TÉLÉ-PROCÉDURES POUR CHAQUE TITRE

L'ensemble des télé-procédures : pré-demandes en ligne pour les titres d'identité, permis de conduire et immatriculation est accessible sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurités (ANTS).

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE



MES DÉMARCHES

à portée de clic !

ants.gouv.fr



1. Je clique sur "Mon Espace"



2.

Je clique sur "Je crée un compte ou je m'identifie sur mon compte FranceConnect"



3.

Je clique sur "immatriculation" ou "permis de conduire" ou "passeport/carte d'identité" et je suis les instructions pas à pas

QUEST-CE QUE FRANCECONNECT ?

Vous avez déjà un compte auprès d'Impots.gouv.fr, d'Ameli.fr ou de La Poste ? FranceConnect est le bouton qui vous permet de vous connecter aux services publics en ligne en utilisant l'un de ces trois comptes. Aucune inscription au préalable. Plus besoin de mémoriser de multiples identifiants et mots de passe.



COMMENT FAIRE POUR ACCÉDER AUX TÉLÉS-PROCÉDURES

- Directement depuis chez-vous
- Grâce à un "tiers de confiance" habilité par l'État pour les permis de conduire (*auto-écoles*) ou les cartes grises (*professionnels de l'automobile*)
- Depuis un point ou un espace numérique



Le PLUi

La Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland vient de lancer l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), qui remplacera les documents d'urbanisme actuellement en vigueur sur le territoire, dont notamment les Plans d'Occupation des Sols (POS) qui deviendront caducs au 1er janvier 2020.

Les études seront menées par un groupement de bureaux d'études composé de l'atelier InSitu, TOPOS, lupS et Ecolor. L'ATIP assurera l'assistance de la communauté de communes durant toute la procédure.

1. QU'EST-CE QUE LE PLUi ?

Le PLUi est un document d'urbanisme intercommunal qui définit de façon précise le droit des sols applicable à chaque terrain. Il traduit aussi une volonté de développement cohérent et maîtrisé des communes dans un objectif de valorisation du cadre de vie et de transmission du patrimoine bâti et naturel aux générations futures.

Élaborer un PLUi c'est répondre à la question suivante: « **Quel territoire voulons-nous habiter et laisser à nos enfants ?** »

Il se compose :

- D'un rapport de présentation constitué d'un diagnostic du territoire et de justifications visant à expliquer les dispositions retenues. Il comprend également une évaluation des incidences du PLUi sur l'environnement.
- D'un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) fixant les grandes orientations du développement futur de la communauté de communes.
- D'un plan de zonage et d'un règlement fixant les règles de constructibilité applicables à chaque parcelle du territoire.
- Des orientations d'aménagement et de programmation qui fixent les principes d'aménagement des zones à urbaniser et définissent le cas échéant leur échéancier d'ouverture à l'urbanisation.
- Des annexes (plans des réseaux d'eau et d'assainissement, liste et plan des servitudes d'utilité publiques,...).

2. ETAT D'AVANCEMENT DE LA PROCÉDURE

Après plusieurs mois de travail, qui ont notamment nécessité près d'une centaine de réunions, le projet de PLUi est désormais suffisamment avancé pour présenter à la population :

- les enjeux du diagnostic,
- les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Aussi nous sommes entrés depuis ce mois de novembre dans un premier temps fort de la concertation.

Pour le moment, les objectifs du PLUi définis dans le PADD ne sont pas traduits spatialement : aucun plan ou règlement n'est encore présenté, les travaux étant en cours et peu avancés.

Le travail sur la traduction réglementaire du PADD à travers des plans de zonage et de règlement fera l'objet d'une présentation au public lors du second temps fort de concertation à prévoir au cours de l'année 2018.

3. LE PLUi ET LA CONCERTATION :

Le premier temps fort de la concertation porte sur le diagnostic du territoire et sur le PADD.

Il se déroule actuellement de la manière suivante :

- Les documents (diagnostic et PADD) sont mis à disposition du public dans les mairies et sur le site internet de la communauté de communes. Les habitants et les associations peuvent consigner leurs observations dans des registres prévus à cet effet dans les communes ou adresser des courriers à M. le Président de la communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland.

- Une réunion publique de présentation du diagnostic et du PADD a eu lieu le mardi 7 novembre 2017 à 19h30, au Terminus à Truchtersheim.

Le second temps fort de la concertation aura lieu au printemps 2018 à travers l'organisation d'une réunion publique n°2 et d'une exposition dans chaque commune du projet de PLUi. A l'occasion de cette réunion publique n°2, nous aborderons notamment le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation.

A l'issue de cette concertation, un bilan sera présenté par le Président de la communauté de communes du Kochersberg au conseil communautaire, qui en délibèrera. Le PLUi sera arrêté et entrera alors dans une phase administrative : la consultation des personnes publiques associées (Etat, Chambres consulaires, Conseil départemental et régional...) puis l'enquête publique au cours de laquelle chacun pourra déposer ses requêtes auprès du commissaire enquêteur. L'objectif étant d'approuver notre document d'urbanisme commun d'ici décembre 2019.





Le projet « Plantons 2017 » du Conseil Communautaire des Jeunes du Kochersberg/ Ackerland :



Le samedi 25 mars 2017, une quarantaine de personnes de tous âges, habitants de Gougenheim et amis, ont participé dans une ambiance conviviale à une manifestation citoyenne de plantation d'arbres et arbustes sur le territoire de la commune. Ce projet, nommé « Plantons 2017 », qui a débuté en 2016, a été initié et organisé entièrement par un groupe de 5 jeunes du Conseil Communautaire des Jeunes, dont je fais partie. Il a débouché sur la plantation de 1000 arbres et arbustes dans l'ensemble de toutes les communes du Kochersberg/Ackerland. Pour réaliser ce projet, il nous a fallu contacter les communes, parfois convaincre, trouver les terrains de plantation et choisir les espèces à planter. La Communauté de Communes nous a accompagnés pour la communication et nous a soutenus financièrement. Une enveloppe exceptionnelle de 5 105 € a été ainsi débloquée, en particulier pour l'achat des plants. Nous voulions notamment par ce projet rassembler, partager un moment de convivialité avec les habitants, et surtout sensibiliser la population et la jeunesse au patrimoine vert et entretenir la biodiversité sur notre beau territoire. C'est ainsi qu'en ce bel après-midi du mois de mars, les petits et les grands ont mis la main à la pâte pour planter une quarantaine d'arbres et arbustes, dont des sureaux, des fusains et des aubépines. Les jeunes plants ont été protégés

des rongeurs par une pochette et pour finir une grande bâche noire et du mulch ont été étalés pour favoriser la croissance des plants. J'ai notamment pu observer de nombreux sourires et rires, un bel aboutissement ! Tout s'est agréablement fini dans la salle communale autour d'une collation. Pour conclure, nous vous remercions toutes et tous pour votre participation, et je remercie plus particulièrement la municipalité pour la mise à disposition du terrain. Et peut-être que nous nous reverrons pour la prochaine édition en 2018 ... !

Léa Mengus





La classe maternelle Gougenheim

12 enfants font leur première rentrée à l'école



Il s'agit de : Nawel BOULATROUS, Hanaé BOURGOIS, Oscar GASS, Pierre GROSS, Célestine GUEDRA, Pauline HERRMANN, Iles KHALES, Antoine LUTZ, Appoline NOEL, Simon RUCK, Manon SCHAFFNER, et Célia WINTZ.

Ces 7 filles et 5 garçons font leurs premières découvertes à l'école maternelle entourés des enseignantes Laurence KLEIN, titulaire du poste depuis 2005 et de Frédérique CASPAR, qui complète son mi-temps.

Laurence BERNECKER et Magali THOMAS-MOUKERT, nos précieuses aide-maternelles, apportent, elles aussi, toute l'aide nécessaire à ces jeunes élèves ainsi qu'aux professeurs.

Pour apprendre la vie en collectivité, ils peuvent également compter sur leurs pairs qui ont déjà une année d'expériences : les Moyens.



« Groméo dans tous Les sens »

Vendredi 27 janvier 2017, les 2 classes de Gougenheim ont assisté au spectacle de Sandrine BOULAND, « Groméo dans tous les sens ! ».

L'occasion pour nos élèves de se rappeler des merveilles de la forêt (vues l'année dernière) et de travailler sur les 5 sens et le monde des loupes.

Jeux de rôles, danses, chants, découvertes sensorielles... étaient au programme par le biais de cette histoire au cœur de la forêt.





Intervention de notre artiste locale : Lau

Après avoir travaillé sur les œuvres du peintre Mondrian, les Petits et les Moyens ont eu la chance de rencontrer une artiste pour de vrai : l'artiste-peintre Lau qui est aussi notre aide-maternelle des matins !

En leur présentant quelques-unes de ses œuvres d'art, ils ont appris ce qu'était un artiste, ce qu'il faisait... et ont abordé des notions spécifiques aux arts tel que châssis, toile...

Riches de cette expérience, ils se sont transformés en petits artistes-peintres et ont créé un tableau sur châssis à la manière de Mondrian !



Nos sens en éveil

Dans le cadre de notre projet sur les 5 sens et notamment sur le toucher, les élèves de maternelle ont pu participer à un parcours pieds nus au printemps dernier.

Différents matériaux et objets étaient représentés : tapis, riz, laine, foulards, noix, noisettes...

Ils ont pu ressentir les sensations travaillées à l'aide de leurs pieds...

Qu'est-ce qui est doux ? piquant ? rugueux ?

Les enfants ont participé avec enthousiasme à ce sentier des sensations !



À la découverte du ruisseau de Gougenheim



Vendredi 20 octobre, la classe maternelle accompagnée par Perle, la goutte d'eau, s'est promenade dans le village pour observer le ruisseau dans lequel est tombé notre petit lutin et percer quelques secrets sur l'eau. En chemin, nous nous sommes arrêtés devant la forêt où habite notre mascotte, avons vu un bassin d'eau avec des canards et sommes allés jusqu'à l'ancien lavoir.

Nous avons profité de ce moment pour mettre en pratique ce que nous avons appris : nous déplacer en toute sécurité dans la rue et traverser une chaussée.





La classe primaire Gougenheim

La rentrée des classes.



Ce lundi 4 septembre, sous un beau soleil automnal, tous les enfants accompagnés de leurs parents étaient présents sous le préau pour commencer une nouvelle année scolaire...



Le nouveau directeur Monsieur Sébastien Wishaupt salua d'abord l'ensemble des parents et des enfants présents et leur souhaita la bienvenue. Il leur expliqua comment allait se passer cette nouvelle rentrée des classes et ensuite il présenta l'équipe pédagogique et donna la parole à Monsieur Dominique Meyer, adjoint au maire de la commune, chargé des affaires scolaires. Ce dernier expliqua aux parents pourquoi la commune n'a pas pu revenir à la semaine des 4 jours comme certaines communes voisines. Et pour finir, Madame Christiane Fischer, l'ancienne directrice a pris la parole en souhaitant à tous les enfants une très bonne année scolaire.

Un apiculteur à l'école



Visite de l'exposition de Marie-Anne Mouton à l'Eskapade de Truchtersheim

Au mois de mars, la classe de GS/CP de Christiane Fischer a visité l'exposition « Au cœur du vivant, un regard en conscience... » de Marie-Anne Mouton dans les nouveaux locaux de l'Eskapade de Truchtersheim. Un professeur de SVT a expliqué les différentes œuvres de Marie-Anne Mouton qui a principalement travaillé avec des matériaux issus de la nature.



Avant les grandes vacances





À la ferme

Au mois de mai, la classe de PS/MS de Florence LUTZ et la classe de GS/CP de Christiane FISCHER ont visité la ferme KELBER à Rohr. Les enfants ont pris le car du ramassage scolaire pour se rendre à l'école de Rohr et ensuite, sous un beau ciel bleu, ils sont allés à pied à la ferme. A leur arrivée, M et Mme Kelber leur ont montré l'étable avec les nombreuses vaches, les petits veaux ainsi que les génisses. Ils ont expliqué comment se passe la traite à l'aide d'un robot. Les enfants se sont amusés à donner du foin aux petits veaux et même au lapin Lili. Avant de repartir, un délicieux goûter les attendait sous le grand hangar ; du fromage blanc sur un lit de myrtilles. Ce fut délicieux !



La sortie de fin d'année



Cette année, les deux classes de Gougenheim sont allées au Parc Animalier de Ste Croix à Rhodes au mois de juin. Accompagnés de quelques parents et de leurs maîtresses, les joyeux écoliers munis de leur sac à dos, ont pris le car et à leur arrivée, un petit train les attendait pour parcourir l'ensemble du parc. Bien assis sur leur banquette, ils ont pu admirer les nombreux animaux : les sangliers, les loups, les biches, les cerfs, les cygnes, les hamsters, les tortues, les gibbons, les ours et bien d'autres encore... Et tout au long du parcours, un guide leur expliquait le mode de vie de tous ces animaux. A midi, le repas tiré du sac, fut pris sous une tonnelle et l'après-midi, un très beau spectacle les attendait sous un chapiteau. Les enfants furent très contents de cette très belle sortie et en garderont un merveilleux souvenir.





Sortie à la ferme



Le 13 octobre 2017, les élèves de grande section et les CP se sont rendus à la ferme de M. et Mme Klein. Après une promenade à bord d'un petit train des plus insolites qui a beaucoup fait rire les enfants, nous avons découvert des milliers de poussins regroupés dans leur local, un peu craintifs et tremblants face aux caresses parfois maladroitement des enfants.



Sous les lampes chauffantes, certains élèves ont trouvé le courage de saisir un poussin pour le porter quelques secondes au creux de leur main. D'autres, plus réservés, ont préféré garder leurs distances.



Après un trajet retour tout aussi amusant que l'aller, Monsieur Klein a accompagné les enfants dans la classe afin de répondre à toutes leurs nombreuses questions.

Cette sympathique et instructive matinée s'est achevée par un goûter offert par M. et Mme Klein. L'école de Gougenheim les remercie pour cette instructive immersion dans leur exploitation.

La kermesse des écoles

Cette année encore, le spectacle était réussi. Les petits et les moyens de Laurence Klein et de Florence Lutz dansaient le twist de Groméo. La grande section et le CP de Christiane Fischer présentaient une saynète mettant en exergue les travaux au jardin. Les CE1 et CE2 de Céline Lorentz, ont interprété deux chants en allemand avec une très belle chorégraphie suivis par les tables de multiplication chantées.



Leila Boulatrous et Emilie Fuchs, de l'école de Rohr, ont réuni l'ensemble des classes du CE1 au CM2 pour danser au son de « Shape of you ». Un tonnerre d'applaudissements a salué l'ensemble de ces prestations.



A l'issue du spectacle, tous les enfants réunis chantèrent « Adieu Monsieur le Professeur » pour le départ à la retraite de Christiane Fischer, la directrice de l'école de Gougenheim. Deux élèves lui



remirent un arrangement floral de la part des collègues et les parents d'élèves lui offrirent un tableau ainsi qu'un coffret de soin. Avec beaucoup d'émotion dans la voix, Christiane Fischer remercia chaleureusement tous les collègues et les ATSEM ainsi que les parents d'élèves et promit aux enfants de les revoir lors des récréations. Elle présenta ensuite Sébastien Wishaupt qui lui succédera en septembre comme directeur de l'école de Gougenheim et lui souhaita bon vent.

Le spectacle fut suivi par des jeux, un apéritif et le repas de midi qui devaient clore cette belle journée.





La classe primaire Rohr

Le **vendredi 6 janvier 2017**, les élèves ont fêté l'Épiphanie en dégustant 7 galettes aux goûts différents !

Nos rois et reines du jour sont : Jennifer, Axel F, Anaëlle, Laetitia, Julie C, Eliott, Emma K.



A partir du **13 janvier**, tous les élèves de l'école ont participé à des séances de badminton. Le matériel nous a été gracieusement prêté par l'inspection. Les enfants ont ainsi pu s'initier puis participer à des rencontres avant de commencer un mini-tournoi. Nos finalistes étaient : Victor Windstein – Enzo Kurz Noel – Evan Scouvar – Axel Stahl – Albin Stragand : félicitations !



Le **lundi 16 janvier**, les 10 élèves de CM2 se sont rendus à l'école de Willgottheim pour un exercice d'entraînement à l'épreuve « maths sans frontières » avec leurs camarades de CM2 de Willgottheim ainsi que certains élèves de 6ème du collège de Truchtersheim. De sacrés casse-têtes à résoudre par équipe !

Par la suite, le 9 mars, ils se sont tous à nouveau retrouvés au collège de Truchtersheim pour l'épreuve finale, la visite des locaux et la découverte du restaurant scolaire.



Le **vendredi 3 mars**, les élèves de CE1-CE2 ont accueilli leurs correspondants de Berstett pour une journée carnavalesque ! Les CM se sont joints à eux pour participer à une crêpe-party déguisée.

L'après-midi, ils ont participé à quelques jeux dans la salle polyvalente et ont dégusté des beignets ! Quelle belle journée.





Le **lundi 6 mars**, les élèves se sont rendus à Haguenau pour une visite culturelle animée par Mme Aline Hauck : la matinée fut consacrée à la découverte du musée alsacien et l'après-midi, nous avons fait une promenade dans les rues de la ville pour découvrir quelques aspects architecturaux.

Le **vendredi 24 mars**, toute l'école s'est rendue à la Médiathèque de Truchtersheim pour une après-midi centrée sur le développement de l'imaginaire des élèves d'après différents contes et légendes. « Pourquoi la mer est-elle salée ? Pourquoi les poules ne volent pas ?... » Le 9 juin, une deuxième après-midi a été centrée sur les illustrations de Gaetan Dorémus.

Le **mardi 4 avril**, les élèves ont eu l'opportunité d'interviewer Monsieur le Maire de Rohr. Ainsi, durant toute l'après-midi, par petits groupes, les enfants ont pu poser les questions qu'ils avaient préalablement préparées avec leurs enseignantes. Un très beau moment riche en échanges et en apprentissages.



Le **vendredi 28 avril**, le Chef Zavani, de la gendarmerie de Truchtersheim est venu à l'école pour présenter le permis piéton aux élèves de CE1-CE2. Ils passeront le test officiel le 3 juillet et un goûter sera organisé le jeudi 6 juillet à l'occasion de la remise des diplômes en présence des parents d'élèves de la municipalité et des DNA.

Le **mercredi 17 mai**, M. Romain Guichard, de la brigade motorisée de Strasbourg est venu faire passer le test pratique du permis cycliste aux élèves de CM1-CM2, une telle opération sera reconduite une année sur deux.



Le **mardi 23 mai**, les élèves de CM1-CM2 se sont rendus à Strasbourg pour un projet inter-religieux avec Mme Millet, intervenante de religion dans notre RPI. Ils ont ainsi découvert la mosquée et la synagogue avec leurs camarades de l'école de Stutzheim.



Le **lundi 29 mai**, tous les élèves ont participé à une rencontre inter-écoles sur le thème « copains qui dansent ». Ainsi, ils ont partagé des danses avec les écoles de Strasbourg et Lutzelhouse toute la matinée avec des musiciens professionnels.





Le **mercredi 21 juin**, les élèves de CM ont participé à une intervention en classe sur le thème de l'Union Européenne, dispensé par le Centre d'Informations sur les Institutions Européennes. Chaque élève a reçu un petit livret de jeux et la classe un nouveau planisphère avec l'ensemble des pays membres.

Le **vendredi 23 juin**, tous les élèves se sont rendus au château du Lichtenberg pour leur sortie de fin d'année. Au programme : visite guidée, atelier à la plume, jeu de piste par équipe pour découvrir le plus beau des trésors : « la connaissance ! ».



Le **jeudi 29 juin**, les élèves de CE ont retrouvé leur correspondants à Berstett pour une journée sportive (autour de 8 ateliers athlétiques par équipe) et littéraire (projets des incorruptibles et des contes).



Ce fut un très beau moment d'échanges.



Le **samedi 1^{er} juillet**, la journée festive de fin d'année fut une véritable réussite. Bravo à tous les enfants pour leur beau spectacle ! Les stands de jeux, le tirage de la tombola, le passage de la bonbonnière ont agrémenté cette belle journée pour le plaisir de tous. Un grand merci aux représentants de parents d'élèves ainsi qu'à tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour cette belle journée de partage, qui fut également marquée par quelques remises de cadeaux pour Mme Fischer à l'occasion de son départ en retraite.





Le **jeudi 6 juillet**, Romain, technicien de la fédération des chasseurs est venu à l'école pour présenter aux élèves quelques animaux naturalisés afin de leur permettre de mieux découvrir la faune locale alsacienne.

L'après-midi fut consacrée à la remise des diplômes du permis piéton pour les CE. Merci au chef Zavani, à M. Toussaint, à M. Hiegel (représentant des DNA) et à l'ensemble des parents présents qui ont contribué à cette belle après-midi autour de discours et d'un goûter.



Le **lundi 4 septembre 2017**, les 35 élèves scolarisés à l'école de Rohr ont eu le plaisir de retrouver leurs camarades dans une ambiance musicale, souhaitée par le Ministère !

Ainsi, au moment de la récréation, les élèves ont repris tous en chœur « Montag ist ein schöner Tag, der Tag den ich am liebsten mag... ! Ensuite, ils ont réalisé les quelques pas de danse de leur chorégraphie sur Ed Sheeran « shape of you ». Un petit moment de bonheur avant de retrouver les mathématiques !

Pour cette année scolaire 2017-2018, l'école de Rohr compte 35 élèves : 7 CE1, 4 CE2, 13 CM1 et 11 CM2.

Les enseignements sont dispensés par Mme Lorentz pour le cycle 2 (CE1-CE) et par Mmes Boulatrous et Burckel pour le cycle 3 (CM1-CM2).

Le **vendredi 22 septembre**, par un beau soleil, tous les enfants ont arpenté les rues du village à la recherche de quelques déchets épars, dans le cadre de l'opération « Nettoyons la nature », organisée par les centres E. Leclerc, qui fêtaient cette année justement leur 20 ans d'existence.



Semaine du goût



Le **jeudi 7 décembre**, les élèves ont reçu un goûter agrémenté d'un Maennele à l'occasion de la St Nicolas.

Les 50 élèves de CP-CE1-CE2-CM1 et CM2 se rendent à la piscine durant le 1er trimestre, tous les mercredis matin. Un très grand merci à l'ensemble des parents qui se mobilisent pour nous accompagner !

Le **vendredi 22 décembre**, tous les élèves du RPI ont assisté au spectacle musicale « princesse Claire », offert par les communes à l'occasion des fêtes de fin d'année. Merci de leur participation pour ce cadeau aux élèves.



Coordonnées des responsables d'associations

L'association Socio-culturelle et Sportive (ASCS)

Le président: Maurice STIEGLER 16, rue du Galgenberg 03 88 70 54 46

. Section gymnastique

La responsable: Betty MENGUS 14, rue de Mittelhausen 03 88 70 56 07

. Section scrabble

La responsable: Béatrice ROBERT 7, rue de la Chapelle 03 88 70 57 67

. Le club féminin

La responsable: Marie-Claire WATIER 7, rue des Vergers 03 88 70 53 67

L'atelier de peinture

La responsable: Laurence BERNECKER 1, rue Mercière 03 88 70 50 32

La fabrique de l'Eglise

Le président: Denis Stahl 28, rue du Galgenberg 03 88 70 50 25

La chorale Ste Cécile

Le président: Matthieu STOLL 18, rue de Mittelhausen 03 88 70 55 53

Le chœur d'hommes PLURICANTO

Le président: Jean-Pierre SCHNEIDER 6, rue des Saules à Durningen 03 88 69 65 63

Association des donneurs de sang bénévoles du Kochersberg

Le président: François WATIER 7, rue des Vergers 03 88 70 53 67

Association « Le Bel Âge »

Référente: Christiane FISCHER 6, rue des Tilleuls 03 88 70 54 31

L'amicale des Sapeurs- Pompiers

Le président: Nicolas GUEDRA 5, rue de la Montée 06 45 03 19 53

Le Comité de gestion de la salle des fêtes

Le président: Armand STOLL 1, rue de la Chapelle 03 88 70 55 53

L'association pour la sauvegarde des Maisons Alsaciennes de Gougenheim

La présidente: France JURK 2, rue de la Chapelle 03 88 70 56 50

LARSEN II

Le président: Aurélien STOLL 1, rue de la Chapelle 06 40 46 16 13



Le Comité de Gestion de la Salle des Fêtes

L'année 2017 s'est inscrite dans la continuité des années antérieures quant au nombre de locations de la salle, sans baisse ni augmentation notable de celles-ci. Ce rythme de croisière convient tant aux associations utilisatrices qu'au Comité de Gestion.

Les travaux de rajeunissement des embellissements et du parquet, annoncés dans le bulletin de l'année dernière, sont imminents. Ils ont été planifiés sur la période du 19 février au 16 mars 2018, durant laquelle aucune manifestation ne pourra avoir lieu dans la salle des fêtes. Nous en profiterons également pour réorganiser le rangement, de manière à le rendre plus efficient. Les emplacements de stockage affectés aux associations ne sont toutefois pas concernés par cette opération, les associations s'organisant comme elles l'entendent pour l'utilisation des espaces qui leur ont été attribués.

Durant l'année écoulée, nous nous sommes également penchés sur la mise en place d'un règlement intérieur pour l'utilisation de la salle. Il est affiché dans l'entrée de celle-ci. Nous avons également procédé à la révision des tarifs de location. Vous trouverez ceux applicables depuis le 1er janvier 2018 ci-contre. Un effort particulier a pu être fait en faveur des associations locales, qui bénéficient désormais d'un abattement de 15 % par rapport aux tarifs publics de location de la salle.

Jean-Luc RUFFENACH, qui a pris le relais de Freddy SCHUP depuis le 1er janvier 2017, ne compte pas son temps pour se rendre disponible pour les visites, parfois multiples. ..., préalables aux locations et pour faciliter la prise en charge de la salle et de son matériel par les utilisateurs. Merci à lui pour son engagement patient tout au long de l'année et également pour le regard attentif qu'il porte aux installations, nous permettant ainsi de les améliorer régulièrement.

Merci aux membres du Comité de Gestion de la salle des fêtes pour leur disponibilité et leur contribution tant à la mise en place du règlement intérieur qu'à la révision des tarifs et au projet de rénovation de la salle.

Et, à vous tous, pour cette nouvelle année, les membres du Comité de Gestion de la salle des fêtes et moi-même vous souhaitons que tout soit meilleur et plus beau que l'année précédente. Que ce qui fut difficile hier ne soit désormais plus qu'un mauvais souvenir du passé au milieu de milliers de bons moments demain. Puissent tous vos souhaits se réaliser !

Le Président,
Armand STOLL

SALLE DES FÊTES DE GOUGENHEIM

Tarifs 2018

Ces prix s'entendent hors charges.

Chaque location nécessitera le dépôt d'un **chèque de caution de 1.000,00 €**.

Responsable de la salle : Jean Luc RUFFENACH ☎ 06 48 62 10 76

Nature de la prestation	Grande et petite salle	Petite salle seule	Cuisine
Location habitants de Gougenheim	200,00 €	100,00 €	100,00 €
Location Associations (siège social à Gougenheim)	170,00 €	85,00 €	85,00 €
Location extérieurs (sous condition de parrainage par une personne habitant Gougenheim)	260,00 €	115,00 €	115,00 €
Forfait chauffage	30,00 €	20,00 €	
Forfait annuel associations à but non lucratif ayant leur Siège Social à Gougenheim	230,00 €	95,00 €	
Location vaisselle	0,50 € par couvert complet		
Location préau école (forfait nettoyage compris)	75 €		
Supplément pour mise à disposition tirage à bière si fourniture boissons hors Météor Distribution	15 €		
Supplément sono	10 €		
Location bar volant	30 €		
Supplément nettoyage en cas de non respect des consignes en vigueur et/ou salle et/ou abords non propres	150 €		
Facturation de la consommation en eau et électricité en sus, selon relevé des compteurs établi lors des états des lieux dressés avant et après la manifestation.			



Association socioculturelle et sportive

Merci à tous ceux qui cette année encore ont fait vivre notre association en participant à nos activités et sortie.

Chaque semaine, les animatrices des activités de peinture, scrabble, gym et bricolage partagent leur passion avec les membres fidèles et les nouvelles recrues.

Venez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus !

Le président et son équipe vous présentent les meilleurs vœux pour l'année 2018.

Association Socio Culturelle et Sportive de Gougenheim

Salle polyvalente de Gougenheim

Atelier de peinture

Dessin, huile, acrylique, aquarelle, techniques mixtes, collages

Les cours ont lieu le lundi de 14H à 16H et de 20H à 22H et sont encadrés par Laurence BERNECKER, artiste et pédagogue

Pour tout renseignement, vous pouvez la contacter au 06 84 65 98 53.

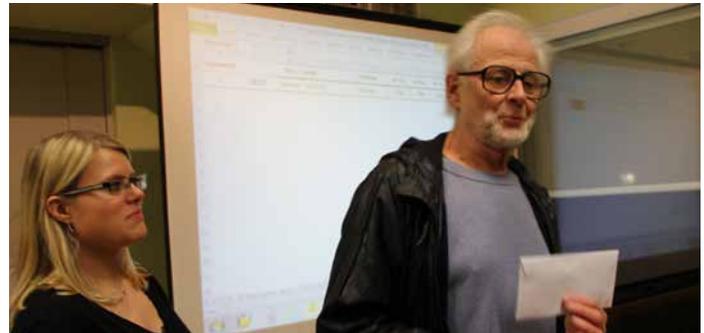
Tournoi de belote

Affluence record au tournoi de belote cette année ! Avec 92 inscriptions, les organisateurs ont dû afficher : COMPLET!

Les trois parties se sont déroulées dans une ambiance chaleureuse et pleine de concentration.



De nouveaux venus ont rejoint les joueurs fidèles pour qui le tournoi de Gougenheim reste un rendez-vous incontournable.



Le tournoi a été remporté par M. Georges Hechler de Saverne.

Le 2^e prix est revenu à M. Armand Schantz de Hohfrankenheim et le 3^e à M Joseph Clar de Schweighouse - sur - Moder.



Aucun participant n'est reparti les mains vides, grâce à la générosité de nos fidèles donateurs. Un grand merci à eux pour leur soutien.



Club féminin

Après un printemps égayé par la confection de petites abeilles, cochenilles, lapins, la fin de l'année s'est achevée par du recyclage de matériaux tels que des rouleaux d'essuie-tout, papier wc, livres, vieux boutons.

Cette année notre petit groupe s'est agrandi et nous sommes maintenant 9 à nous retrouver les mercredis soir dans la bonne humeur.





Section Gym

Cette année encore, la section gymnastique s'est retrouvée chaque jeudi avec un plaisir partagé, encadrée par notre animatrice Anny OSTER, à la salle polyvalente de la commune.

A la rentrée en septembre, Anny nous propose ses cours pour la vingtième année consécutive ! Et nous tenons à la remercier chaleureusement.

Plusieurs nouvelles participantes nous ont rejoints et nous sommes à présent plus d'une trentaine aimant à retrouver notre coach sportive. En effet, Anny nous encadre, il faut le souligner, avec compétence, bienveillance et un enthousiasme sans faille.

Chaque séance débute par un échauffement musculaire nécessaire et se poursuit par des exercices variés et dynamiques, suivis d'étirements.

N'hésitez pas à nous rejoindre, surtout si cela fait partie de vos bonnes résolutions en ce début d'année. Les séances sont à la portée de tous. Il vous suffit d'une tenue où vous êtes à l'aise et d'un tapis de sol. Le cours d'une durée d'une heure a lieu tous les jeudis à 19h45 (sauf vacances scolaires).

Renseignements auprès
Bettie MENGUS au 03.88.70.56.07

Belle année 2018 à tous



Sortie de printemps

Cette année, la sortie de printemps du 7 mai nous a menés du côté de Romanswiller.



Même si le soleil n'était pas de la partie, petits et grands se sont retrouvés pour une balade à travers champs et prés saluant au passage vaches, moutons et chevaux.



Avant les premières gouttes de pluie, retour par les rues de Romanswiller vers l'étang de pêche où plusieurs personnes de notre village nous ont rejoints pour midi.

Une ambiance chaleureuse et conviviale régnait autour des tables, chacun appréciant grillades, saucisses et délicieux gâteaux préparés par Maurice et son équipe.



Section nature

Un an déjà que les dernières cigognes ont quitté notre enclos.



Certains craignaient que les cigognes sauvages ne reviennent pas nicher à Gougenheim suite à ce lâcher. Ce ne fut pas le cas. En 2017 ce ne sont pas moins de 5 couples qui ont couvé chez nous, c'est un record ! 10 cigogneaux ont pris leur envol.



Quant à l'enclos vide, il a repris vie en accueillant des canards colverts, des poules et des colombes blanches qui semblent s'y plaire. Pour le plus grand plaisir des tous-petits qui viennent s'y promener avec leurs parents.





SCRABBLE

L'année 2017 débuta par le Festival de Cannes ... International des Jeux.

Jeux de toutes sortes : Bridge, Echecs, Scrabble, Jeux éducatifs et Jouets. Béatrice et quelques amies scrabbleuses participèrent à cette semaine en février. Des bonshommes Play Mobil géants montaient la garde sur les célèbres marches foulées habituellement par le gotha du Cinéma.



Comme chaque année ; notre sortie « gastronomique » nous a permis d'oublier le temps d'un mardi soir les mots et les points pour apprécier les mets et les pots...



Fin mai, Laurence, Malou, Andrée et Béatrice qualifiées pour le Championnat de France, se sont retrouvées à Vichy avec grand plaisir, regrettant que Martine et Daniel n'aient pu les accompagner. La responsable du club venait d'avoir 70 ans et ses coéquipières lui ont fait la gentille surprise de fêter « l'évènement » dans un restaurant au bord de l'Allier.

Mais que peut bien raconter l'ami Sébastien pour provoquer cette hilarité ?



Plus tard, au club, la nouvelle septuagénaire n'a pas manqué d'arroser comme il se doit ce « passage » avec l'ensemble des joueurs...



Nos trophées



Le 4 mars, à Mulhouse, **Andrée** et **Laurence** ont remporté les Coupes du Championnat d'Alsace par Paires en 5^e série



Le 24 septembre, **Béatrice** a gagné le trophée de la première 5^e série lors Multiplex de Huningue

Le 11 novembre, comme de coutume notre club organisa la Phase1 : une cinquantaine de joueurs bas-rhinois ont apprécié de disputer cette compétition dans notre belle salle située dans un cadre bucolique et firent grand honneur aux délicieux desserts préparés par nos pâtisseries-maison.

Je voudrais remercier chaleureusement l'Association Socio -Culturelle et Sportive de Gougenheim d'avoir mis à notre disposition un vidéo projecteur, très pratique pour afficher le tableau de contrôle lors de nos séances de jeu ainsi que pour la subvention accordée aux joueuses qualifiées pour le Championnat de France à Vichy.

Nous nous réunissons les mardis soir à 18 heures pour des joutes cérébrales, mais avant tout pour nous retrouver dans une ambiance amicale. L'an passé, Colette, jeune retraitée de Truchtersheim est venue nous rejoindre, elle s'est aussitôt intégrée à notre club, est assidue à nos rencontres hebdomadaires et nous apprécions sa belle humeur et sa vitalité.

Il reste encore quelques places pour d'autres « petits nouveaux »...

La responsable : Béatrice Robert
03 88 70 57 67



Chorale

S'il fallait résumer l'année 2017 en quelques mots, nous dirions «effectif minimal mais engagement maximal !»

Côté effectif, rien de nouveau sous le soleil : à mesure que le temps passe, les «jeunes» finissent par être un peu moins jeunes et, surtout, ont des contraintes qui les rendent souvent moins disponibles. Et les «moins jeunes» gagnent en maturité d'année en année tandis que leurs voix sont plus fatiguées, au fil du temps. Parallèlement, le renouvellement des effectifs n'est pas au rendez-vous, ce qui rend de plus en plus délicate l'organisation de «grands» événements

C'est pourquoi nous avons renoncé à organiser notre traditionnelle Randonnée des Saveurs biennale, remplacée cette année par une balade printanière qui a permis de réunir 200 personnes pour un moment de convivialité autour d'un succulent sanglier à la broche et d'une soirée tartes flambées.



Merci à Emilie Klieber (fille de Sylvie et Gérard Klein) qui avait pris en charge la décoration pour cette journée



Les sangliers sont prêts

Pour la fête de Saint Laurent mais également pour le 130ème anniversaire de la chorale, les choristes voisins d'Avenheim, Durningen, Kleinfankenheim, Rohr et Schnersheim nous ont apporté leur soutien. Ce regroupement est de plus en plus fréquent puisque nos chorales amies rencontrent presque toutes les mêmes difficultés.

C'est ainsi que nous avons participé à l'animation de la fête patronale St Ulrich d'Avenheim et à l'inauguration du clocher rénové de leur église au mois de juillet. Fin octobre, c'est à Durningen, que nous nous sommes retrouvés ensemble, pour un concert au profit de la rénovation de l'église Sts Pierre et Paul. Bien entendu, ces moments sont précédés de multiples répétitions, lesquelles, grâce au grand nombre de choristes présents, permettent de progresser bien plus vite, en même temps que des liens se créent et se renforcent.

Lors de la fête patronale, le 6 août, la célébration était présidée par Son Excellence Monseigneur Jean-Marie SPEICH, nonce apostolique au Ghana et originaire de Willgottheim. Le repas servi sous chapiteau à l'issue de la célébration réunit de plus en plus de participants d'année en année: vous étiez à 140 pour l'édition 2017! Merci pour votre fidélité et vos encouragements.



Le 16 septembre, nous avons co-animé la célébration du mariage de notre soprano, Marie STAHL et Philippe SCHUELLER avec la Chorale des Jeunes de Truchtersheim, sous la direction de Marie-Hélène MATTERN. Puis nous avons prolongé ce moment festif dans la cour de la ferme STAHL, pour le partage du verre de l'amitié.





Dimanche 26 novembre 2017, fête du Christ-Roi et également de Sainte Cécile, patronne des musiciens, a été l'occasion de fêter le 130^{ème} anniversaire de l'existence de la chorale. A cette occasion, nous avons invité les choristes amis d'Avenheim, Durningen, Kleinfrankenheim,

Rohr et Schnersheim à joindre leurs voix aux nôtres pour animer en commun la messe dominicale présidée par le père Bosco.



Un programme festif avait été mis en place durant l'été et l'ensemble des choristes s'était retrouvé régulièrement depuis la rentrée de septembre jusqu'au jour J pour préparer les chants. Au programme figuraient en particulier le Kyrie et le Gloria de la messe «Aux Chapelles» de Charles Gounod ainsi que le Sanctus et l'Agnus de la Missa Secunda de Hans Leo Hassler. Les chorales réunies étaient placées sous la direction de Martin Starck et Dominique Wicker. L'orgue était tenu par Pascal Heimburger, de Schnersheim, et Aurélien Stoll l'a accompagné à la trompette pour rehausser l'éclat de plusieurs chants.



A l'issue de la célébration, une remise de médailles et diplômes a eu lieu en récompense de leur engagement pour l'ensemble des choristes, dont les «moins anciens» ne comptent pas moins de 12 années d'engagement.



Ensuite ce fut le moment du partage du verre de l'amitié offert par la municipalité de Gougenheim à l'ensemble des choristes présents. Merci à Monsieur le maire, Frédéric Schoenhentz et à son adjoint Dominique Meyer de nous avoir fait l'honneur de leur présence à la messe et lors du partage du verre de l'amitié.



Merci également à vous tous qui êtes venus nombreux pour prendre part à cette célébration festive.

L'après-midi a été marqué par un concert donné par la Chorale des Jeunes de Truchtersheim au profit de la rénovation de l'intérieur de notre église (sujet que Denis Stahl, président du Conseil de Fabrique de l'église) développe dans les pages de ce Bulletin Communal d'Information.

Pour 2018, nous prévoyons un programme nettement plus allégé... Retenez cependant dès à présent la date du 2 juin 2018, où nous vous donnons rendez-vous pour notre traditionnelle soirée tartes flambées à la salle des fêtes.

De même, la fête patronale nous donnera à nouveau l'occasion, le 12 août prochain, de vous proposer une célébration à la chapelle St Laurent suivie d'un repas sous chapiteau.

Bien entendu, comme tous les ans, nous lançons un appel aux bonnes volontés. L'ensemble des pupitres de la chorale nécessiterait un apport de nouvelles forces vives !

Ce petit mot ne serait pas complet s'il n'intégrait pas de chaleureux remerciements pour tous nos choristes ainsi que pour ceux de nos chorales amies mais également pour Martin et Dominique, nos directeurs, ainsi que pour Isabelle, notre organiste, pour leur investissement sans faille tout au long de l'année.

Merci aussi à vous tous qui nous apportez votre soutien par votre présence à nos différentes manifestations.

Au seuil de l'année nouvelle, votre chorale vous présente ses vœux les plus chaleureux pour une bonne et heureuse année 2018.





Association des donneurs de sang bénévoles

En cette année 2017, nous avons recueilli 86 dons lors des 3 collectes organisées dans notre village. Merci à tous les donateurs qui ont contribué à ce geste de solidarité, de générosité.

Les produits sanguins labiles, issus des dons de sang, ont une durée de vie limitée. C'est pourquoi, pour répondre aux besoins des malades, la mobilisation des donateurs est nécessaire de manière régulière et continue.

1 million de malades sont soignés chaque année grâce au don de sang.

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour.

**Donner son sang
y penser c'est naturel...
le faire c'est essentiel
Nous comptons sur vous !**



En 2018, nous vous donnons rendez-vous de 17 h à 20h aux dates suivantes :

- 7 février 2018 à KIENHEM
- 19 avril 2018 à GOUGENHEIM
- 28 juin 2018 à GOUGENHEIM
- 20 décembre 2018 à GOUGENHEIM

La Fabrique de l'Église

L'année 2017 n'a pas connu de changements concernant nos célébrants de messes. Néanmoins deux faits marquants sont à souligner : la venue de Monseigneur SPEICH à l'occasion de notre fête patronale le 05 août 2017, d'une part, et la fête du 130ème anniversaire de notre chorale Sainte Cécile avec une messe solennelle célébrée le dimanche 26 novembre 2017 et l'organisation d'un concert l'après-midi au profit de la future rénovation intérieure de notre église, d'autre part. Ce concert donné par la chorale des jeunes de Truchtersheim et celle de Gougenheim a permis de récolter la somme de 1011,40 €. Nos remerciements vont à toutes les personnes présentes.

Merci à tous les intervenants pour cette belle initiative qui marque le «top départ» de notre collecte de fonds pour rénover notre église.



En effet depuis la dernière rénovation, plus de 25 années se sont écoulées et dans l'ensemble, notre église a assez bien supporté ce quart de siècle, hormis des fissures au plafond qui peuvent devenir inquiétantes plus particulièrement au chœur de l'église qui nécessite qu'une intervention soit programmée. Actuellement, nous prenons contact avec différentes entreprises afin de pouvoir définir le budget nécessaire à la réalisation des travaux. Les chiffrages en cours concernent :

la réfection des murs et plafonds avec un traitement spécifique contre les fissures,

la rénovation du maître autel avec un rafraîchissement des peintures et des dorures,

la rénovation voire le remplacement du plancher,

un déplacement des bancs, afin de créer des espaces plus larges qu'actuellement entre les bancs et donner un peu de confort, ce qui veut dire qu'il faudra également procéder au démontage des bancs et du système de chauffage.

La décision de lancer les travaux n'est pas encore prise. Lorsque le chiffrage de cet ensemble de travaux sera connu, il nous faudra trouver des solutions de financement. Pour la dernière rénovation dont le coût était de 346.000 francs ttc, deux journées portes ouvertes au village organisées avec la participation de toutes les associations locales avaient permis de financer les travaux à hauteur de 180.000 francs. La commune avait accepté la maîtrise de l'ouvrage, participé à hauteur de 10% et obtenu une participation départementale de 86.600 francs.

Nos remerciements vont à toutes les personnes qui se rendent disponibles pour assurer un bon fonctionnement lors de nos célébrations, qu'il s'agisse des personnes qui nettoient et fleurissent l'église ainsi que la chapelle, des servants de messe, des sacristains, de l'équipe des lecteurs, de la chorale, de ses directeurs et de l'organiste, des personnes qui visitent les malades, qui s'occupent de la catéchèse et de la formation des communiantes...

Pour l'année à venir, l'ensemble du conseil de fabrique se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Pour la fabrique de l'église
Denis STAHL





LARSEN II



Le 24 juin 2017, l'association Larsen proposait son rendez-vous musical annuel « Fête de la musique ».

Une fois de plus, petits et grands se sont retrouvés sur la piste de danse pour passer un agréable moment.

C'est une météo plutôt clémente qui nous a accompagnés lors de cette édition. Quelque 300 personnes de la commune et des environs se sont retrouvées à la salle communale pour célébrer le début de l'été.

Jeunes et moins jeunes ont dansé sous les projecteurs maniés avec dextérité par nos deux light jockeys Aymeric et Marc. Comme chaque année la bonne humeur et la joie étaient au rendez-vous et les mini bourrasques provoquées par un gros ventilateur « Wind Storm » ont su rafraîchir les ardeurs des participants.

Nos fidèles amis et bénévoles étaient bien présents eux aussi et ont contribué à faire de cette soirée une belle fête. Nous les remercions chaleureusement !

En 2016, nous vous avons sollicité pour participer à l'animation de la prochaine édition de la fête de la musique. Devant votre grande timidité et le manque cruel de candidature, nous nous sommes lancés à la recherche d'un groupe pour animer la première partie de soirée. Notre choix s'est finalement porté vers la formation « After 6 pm » composée de 4 musiciens et d'un chanteur soliste. Interprétant des morceaux intergénérationnels, le groupe a su vous emporter avec lui dans son univers pop-rock. Cette nouvelle formule vous a vraisemblablement séduite puisque plusieurs rappels ont été réclamés au groupe.

Il ne nous reste plus qu'à vous remercier pour votre participation. Sans ce soutien nous ne pourrions pas vivre pleinement notre passion pour la musique et l'animation de soirées.

*Toute l'équipe de Larsen II vous souhaite
une bonne et heureuse année 2018.*

Le Bel Âge



Cette année, le club des aînés a tiré la galette des rois au mois de janvier et a déjeuné au « Petit Kochersberg » à Willgotheim au mois de septembre. Le repas de Noël a eu lieu à la « Cour des Oiseaux » à Gougenheim au mois de décembre.

Ces derniers temps, le club des aînés a perdu son dynamisme et n'a plus de présidence depuis que Mme Luttmann a démissionné. Une réunion a été organisée début septembre en compagnie des maires des trois villages, à savoir, Mme Fiacre, maire de Durningen, M. Toussaint, maire de Rohr et M. Schoenhentz,

maire de Gougenheim et Christiane Fischer qui a été nommée référente du club des aînés des trois villages. Lors de cette réunion, il a été décidé de convier les habitants ayant 65 ans et plus à une réunion au courant du mois de novembre pour les informer que le club est en péril et qu'il faut le redynamiser. M Mehn de Pfulgiesheim qui est responsable des associations a pris la parole lors de cette réunion pour expliquer comment a procédé son village pour faire revivre leur club qui compte à ce jour 195 adhérents, comblés par les différentes activités qui leur sont proposées. Lors de l'assemblée générale qui aura lieu au mois de février, un nouveau président ou une nouvelle présidente sera nommé(e).



Christiane FISCHER
Référente du Bel Age



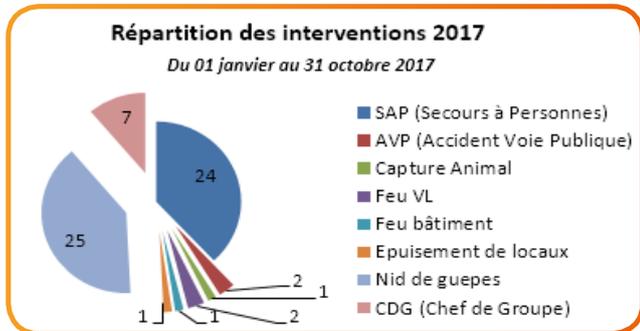
Les Sapeurs-Pompiers Volontaires de la section Gougenheim – Rohr – Duntzenheim

Notre priorité : Interventions et formations

Interventions :

Avec notre VPSI (Véhicule Premiers Secours Incendie) nous ne réalisons pas moins de 65 interventions par an.

Notre engagement permet de maintenir un maillage des secours efficace et de garantir un délai d'intervention rapide dans les 3 villages que nous desservons.



Formations :

Chaque année, pour maintenir son niveau d'aptitude, chaque pompier doit réaliser 40 heures de formation obligatoire.

Dans le cadre de cette formation, différents thèmes sont abordés tels que : secourisme, incendie, secours routiers ainsi que des techniques de plus en plus pointues pour s'adapter aux exigences des risques et des interventions actuelles. La formation représente aussi un réel engagement pour nos sapeurs-pompiers !

Nominations et formations

Formations :

- Sap. 1Cl Séverine Luttmann = équipier V.S.A.V.
- Sgt Jean Francois Schmidt = équipier S.R.1
- Sgt Jean Francois Schmidt = C.O.D.1
- Sap. 2Cl Jérémy Luttmann = équipier Sapeur-pompier 1 Cl.
- Sap. 2Cl Thomas Friess = équipier Sapeur-pompier 1 Cl.

Diplôme d'honneur : 25 ans

Caporal-Chef : Rémy Friess

Nomination grade de Caporal-Chef

Cpl David Kelber

Nomination grade de Caporal

Sap 1Cl. Daniel Journot

Sap 1Cl. Patrick Kolb

Nomination grade de Sergent

Cpl.Chef Nicolas Guedra

Bravo à chacun d'entre eux pour leur réelle implication!

Nomination grade de Sergent-Chef

Sgt Laurent Vigneron

Jeunes Sapeurs-Pompiers

De 12 à 18 ans, les jeunes filles et garçons peuvent découvrir le métier de sapeur-pompier en intégrant une section de jeunes sapeurs-pompiers - JSP.

Les activités des sections de jeunes sapeurs-pompiers sont :

- formations de « sapeur-pompier » sur le secours à personnes, la lutte contre les incendies, la protection des biens et de l'environnement, le cadre administratif et juridique dans lesquels évoluent les sapeurs-pompiers
- découverte du matériel d'incendie et de secours ainsi que les notions élémentaires de son maniement
- participation à des manœuvres et à des rassemblements régionaux, nationaux ou internationaux de JSP
- pratique de diverses activités physiques et sportives
- il faut savoir que les jeunes sapeurs-pompiers ne participent pas aux interventions pour des raisons évidentes de sécurité.

Notre section compte actuellement 2 jeunes sapeurs-pompiers, Sarah Knoll de Gougenheim et Maxence Neeb de Duntzenheim.



Et du côté de l'amicale



Début janvier nous nous sommes tous réunis à la caserne pour partager la galette des rois.

Nous tenons à remercier nos généreux donateurs et sponsors qui se reconnaîtront en lisant ces quelques mots. Grâce à vous, notre aménagement est professionnel, performant et notre confort à tous est nettement amélioré.



Mariage de Laura et Jean-François Schmidt

Samedi 29 juillet 2017, le maire de Duntzenheim Claude Herrmann a procédé à l'union de Laura Herrmann et Jean-François Schmidt, pompier dans notre section. Une surprise préparée par les collègues pompiers, les attendait après la cérémonie. Les jeunes époux sont passés sous une belle haie d'honneur puis, ont pris place, sur l'ancienne pompe à incendie de Duntzenheim, celle-ci était tractée par les chevaux de Mr Edel Alfred.

Nous souhaitons beaucoup de bonheur à Laura et Jean-François.

Naissance de Margaux Guedra

Le 07 décembre 2017 Margaux Guedra, fille de Sophie Mann et Nicolas Guedra est née.

Célestine est déjà très fière de sa petite sœur. Pour accueillir Margaux à la maison, les pompiers de la section ont mis en place une jolie cigogne qui niche devant leur maison...



Nous souhaitons la bienvenue à Margaux et beaucoup de bonheur à la famille Guedra.



Sortie amicale 2017 :

Excursion et croisière Méditerranée octobre 2017

Après 5 années d'investissement dans nos infrastructures en priorité, nos amicales des sapeurs-pompiers de Gougenheim, Rohr et Duntzenheim ont décidé de financer une partie du coût pour une croisière en méditerranéenne sur le MSC PREZIOSA prévue du 23 au 27 octobre 2017.

Fort de 33 personnes, le groupe a pris un bus au départ de Gougenheim à 3h du matin en direction de **Gênes** pour une arrivée vers 13h. Après les formalités d'embarquement, les participants sont, dans un premier temps, partis à la découverte de l'immensité du bateau. Après une navigation de nuit, arrivée à **Barcelone**, charmante métropole qui a été rendue célèbre par sa culture, son climat et sa gastronomie. Cette métropole distille un air de vacances perpétuel avec les maisons espagnoles de Gaudi qui cohabitent paisiblement avec l'architecture gothique et la plage. Nouvelle navigation de nuit pour arriver à **Palma de Majorque**, capitale des Baléares. Visite du vieux quartier avec son dédale de ruelles, sa cathédrale superbement installée face à la mer. Suivi de près par l'avant dernière étape : **Marseille**. Difficile d'éviter les clichés qui collent à la peau de Marseille: le pastis, la pétanque, le savon et la petite sieste sous les oliviers avec les chants des cigales..

Mais bien au-delà de ces idées reçues, cette ville rayonne, baignée par une rade somptueuse piquetée d'îles et d'îlots (Frioul, Château d'If, etc..), sous les bons auspices de ses deux mères tutélaires : la bonne mer et la Bonne Mère.

Puis une dernière navigation pour un retour à **Gênes** avant le débarquement et la rentrée, en bus, jusqu'à Gougenheim. Un dernier repas en commun à la Cour des Oiseaux a fini d'agrémenter ce périple ensoleillé.

Inutile de préciser que cette croisière était rehaussée de bons repas, de cocktails, de spectacles, d'animations et d'une ambiance conviviale qui a rapidement gagné tout le groupe. Tous les participants remercient sincèrement les différentes amicales, ainsi que Patrick KOLB pour l'organisation et la proposition de cette croisière de rêve.



Fête des pompiers à la caserne

Fort de l'édition de l'an passé, nous avons reconduit notre traditionnel Pompier Fescht en extérieur dans les rues de notre village.

Vous étiez nombreux à venir déguster nos tartes flambées et grillades le temps d'un week-end.

Votre présence et votre soutien sont les plus vibrants des mercis à nos yeux et nous vous sommes reconnaissants de votre soutien tout au long de nos manifestations.

C'est grâce à vous si nous savons perdurer avec une volonté de toujours s'améliorer et d'innover.

Mes collègues et moi-même avons comme tous les ans fortement apprécié cet événement et cette ambiance que nous avons su créer ensemble.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en mai 2018 pour une nouvelle édition de notre « Pompier Fescht » et nous vous attendons très nombreux.

A vos agendas...



Fête d'été 2018

Samedi 19 et dimanche 20 mai 2018 en soirée à Gougenheim

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble de la population pour son soutien tout au long de l'année ainsi que de l'accueil réservé pour notre traditionnelle vente de calendrier. Merci de nous encourager par votre présence à nos manifestations, cette présence nous est obligatoire pour faire perdurer cet esprit qui anime nos pompiers bénévoles.

*Nous vous présentons nos meilleurs vœux
Pour une bonne et heureuse année 2018*

**Pour l'ensemble des Sapeurs-Pompiers, Nicolas GUEDRA,
Président de l'amicale des Sapeurs-pompiers de Gougenheim**

Le mot du Chef

Il y a des gens formidables qu'on rencontre au mauvais moment. Et il y a des gens qui sont formidables parce qu'on les rencontre au bon moment.

Il me tient à cœur de profiter de ce mot pour remercier l'ensemble de l'effectif de notre Section pour son engagement au quotidien, tant lors des formations, des recyclages et bien sûr lors de nos interventions, le cœur de notre engagement !

Le pompier est souvent obligé de fausser compagnie à ses amis, à son conjoint, à ses enfants.

Parce que, comme pour tous les pompiers volontaires « leur Famille c'est aussi les Pompiers » Ils prennent sur leur temps de repos, de vacances, pour toujours être au plus près de la population lorsqu'elle nous sollicite.

Leur engagement citoyen représente 80 % de l'effectif des Sapeurs-Pompiers.

A ce jour notre effectif opérationnel est composé d'une femme et de quinze hommes. Nous avons aussi dans nos rangs : deux jeunes Sapeur-Pompier et une nouvelle recrue en pleine formation !

Plus ou moins tôt, nous nous interrogeons sur le sens de notre vie, le chemin est souvent long avant que nous y trouvions un réel sens ... Nous serions heureux d'avoir de nouveaux amis (es) dans nos rangs. Une vie humaine c'est précieux ; tout comme être aux côtés de quelqu'un qui a besoin d'une main tendue.

Alors soit notre Ami(e) ; soit Sapeur- Pompier.

Il te faudra l'assumer, mais tu pourras apprécier les bienfaits et mesurer l'importance de ton engagement pour les vies que tu auras sauvées.

*Nous vous souhaitons, une Année 2018
riche en événements positifs et heureux.*

**Lieutenant Cricqui Marc
Chef de Section Gougenheim-Rohr-Duntzenheim.**



Maisons Alsaciennes Gougenheim

Le dimanche 24 septembre 2017, la sortie annuelle de notre association nous a menés à Colmar où un guide de l'office de tourisme nous attendait pour nous faire découvrir sa ville.



Colmar, comptant un peu plus de 67.000 habitants, est située au centre de l'Alsace, entre les deux grands pôles industriels que sont Strasbourg et Mulhouse. Cette ville est une étape incontournable qui possède de très nombreux monuments et des quartiers typiques particulièrement beaux et bien mis en valeur. Elle dispose également d'une collégiale, construite en grès jaune, de style gothique, et consacrée à Saint-Martin. De plus, elle est considérée comme la capitale des vins d'Alsace de par sa situation géographique proche de tous les vignobles.

Elle possède plusieurs musées intéressants, dont notamment :

- le musée Unterlinden qui héberge le retable d'Issenheim,
 - le musée Bartholdi dédié aux œuvres d'Auguste Bartholdi, natif de la ville, peintre et sculpteur qui a créé la statue de la Liberté à New York
 - le musée Hansi qui honore le célèbre illustrateur et caricaturiste colmarien Jean-Jacques Waltz, plus connu sous le nom de Hansi.
- Au fil de notre promenade pédestre nous avons pu admirer diverses maisons à colombages ou de style renaissance, dont :
- La maison des Têtes construite en 1609 dans un style renaissance. Elle doit son nom aux 106 têtes sculptées qui ornent l'oriel et les meneaux des fenêtres. Le pignon est surmonté d'un petit tonnelier en étain signé Auguste Bartholdi.
 - La maison dite « de la boîte à mouche » ou « Muckekaschtele » est la plus petite maison de la ville avec ses 25 m2. Elle est suspendue entre deux maisons.
 - La maison Pfister, construite en 1537 en style renaissance, marie la pierre et le bois. Le rez-de-chaussée est en pierre et les deux étages en bois. Un magnifique oriel relie les deux étages. La maison Zum Kragen, accolée à la maison Pfister, est connue pour la statue de bois polychrome représentant un personnage barbu en tenue renaissance. Ces deux maisons sont situées dans la rue des marchands qui comprend le plus bel ensemble de maisons à colombages et pans de bois de Colmar.
 - La maison Adolph, bâtie en 1350, est considérée comme l'une des plus anciennes de Colmar
 - Le corps de garde, magnifique bâtiment de style renaissance rhénane
 - L'ancienne douane (le Koifhus) qui était le siège administratif et économique de la ville.
 - Les jolies maisons à colombages très colorées situées dans les quartiers de la poissonnerie et des tanneurs dans la petite Venise.



Après un copieux déjeuner au restaurant « Le Fer Rouge » dans une ambiance chaleureuse et décontractée, nous avons fait une charmante et amusante balade en barque à fond plat sur les canaux de la Lauch dans le quartier de la petite Venise. Puis nous avons embarqué dans le petit train qui nous a promenés dans les plus beaux quartiers de la ville.



Pour clore cette magnifique et sympathique journée ensoleillée, nous avons savouré une boisson fraîche sur une terrasse ombragée, et nous nous sommes promis de nous retrouver l'année prochaine.

A très bientôt.....
France JURK





Pluricanto à Weyersheim le 15 janvier 2017

PLURICANTO

Les faits marquants de cette année ne sont guère spectaculaires mais méritent néanmoins d'être contés. Entre les voeux du maire à Truchtersheim et la journée du messti, Pluricanto a donné différents concerts durant l'année deux mille dix-sept.

Rappelons le concert de Truchtersheim du 25 juin en compagnie de la chorale des jeunes ainsi que de la chorale Sainte -Cécile d'Oberhausbergen. Une église bien remplie et un auditoire attentif aux prestations des trois chorales et au final un sentiment de moment musical bien agréable. Pour se retrouver après le concert une tarte flambée dans la ferme Uberfull a fait le bonheur des choristes et des participants.



Pluricanto à Truchtersheim le 25 juin 2016

La messe du messti devient une tradition, mais cette année le curé Bosco nous a fait participer à une messe telle qu'elle est célébrée dans son pays natal. Le premier moment de surprise passé, nous nous y sommes tous retrouvés et avons pu remettre les différents passages de la messe dans le bon ordre. Par ailleurs trois sœurs invitées par le père Bosco nous ont présenté quelques pièces musicales de leur répertoire. Ce moment rare nous a conduit à une émotion musicale certes, mais a aussi été vécu comme un moment de communion intercontinentale franco-indienne.

Le 4 août 2017 notre chœur d'hommes a accompagné Jean-Patrick HEINTZ, l'un des siens, à sa dernière demeure. Autour de Christiane son épouse et de toute la paroisse de Pfettisheim, Pluricanto s'est associé à la chorale Sainte-Cécile pour célébrer la messe des funérailles. Jean Patrick HEINTZ nous a quittés subitement et a fait monter dans nos cœurs un immense chagrin.

Nous l'avons tous aimé et c'est à ce moment que nous reviennent les bons moments que nous avons passés ensemble. Que ce soit dans les préparatifs des concerts ou dans les moments conviviaux d'après-concert, il nous faisait rire et transmettait sa bonne humeur. Nous avons passé des moments forts, inoubliables, les derniers en date étant le concert de Dingsheim et, le 16 juillet, au château des Rohan à Saverne. Repose en paix Jean-Patrick aucun de nous ne pourra t'oublier.



Pluricanto à Gougenheim le 14 novembre 2016

C'est en octobre de cette année que Jean-Pierre SCHNEIDER a quitté la présidence de Pluricanto. Il a pris la succession de Gérard SCHMITT en avril 2007. Durant ces dix années Jean-Pierre s'est beaucoup dépensé que ce soit pour l'organisation des concerts, des répétitions ou des animations périphériques. Il était la cheville ouvrière de nos sorties, en Lettonie en septembre 2011 dans le cadre d'un échange « Pluricanto - Imanta », en Vénétie en 2013 où Marie-Hélène nous a conduits à travers la région, à Claye-Souilly en région parisienne en décembre 2014 et en juillet 2016 au festival de Prague où Pluricanto a pu chanter dans plusieurs des nombreuses églises de la ville. Ce fut ensuite la rencontre avec Nora et Zora, deux sœurs pianistes tchèques venues à Illkirch en décembre 2016 puis à Truchtersheim en juillet 2017 pour nous faire vivre de beaux moments musicaux. C'est toi Jean-Pierre qui as entretenu l'amitié avec ces deux artistes.

Pluricanto t'est reconnaissant pour tout cela Jean-Pierre et te dit un grand merci.

Gilbert Jaeger, secrétaire



AVENTURE EN AFRIQUE DU SUD

Etudiante en troisième année de licencesciences de la vie parcours biologie cellulaire et physiologie des organismes à Strasbourg, je suis passionnée depuis mon enfance par la faune et la flore. Ayant fait mûrir cette passion en grandissant au travers de stages (CNRS, vétérinaires) et d'investissements associatifs (SPA, Animalsace, L214, Welfarm, Sea sheperd) je suis actuellement en préparation du concours vétérinaire afin de concrétiser professionnellement mon engouement.

Le but de cet article est de vous présenter l'aventure que j'ai vécue cet été via une association anglaise qui a pour vocation de trouver des bénévoles dans le monde entier et de les relier à des projets locaux de sauvegarde et de soins aux animaux. Cette expérience a été en partie possible grâce à la générosité d'entreprises qui ont été réceptives à mon projet de sponsoring et à mon entourage sensible à ma démarche. En effet, je suis partie un mois en Afrique du Sud sur la côte sud-est à 985 km de Johannesburg rejoindre une équipe de vétérinaires et de biologistes. En compagnie de mes co-volontaires Américains et Australiens, nous avons partagé notre séjour entre travail sur la faune sauvage et soins sur les animaux domestiques dans des villages ou fermes isolés.



S'occuper de la faune africaine, c'est avant tout apprendre à observer et connaître les animaux pour savoir où les trouver dans les réserves et comment les aborder pour les soigner. Ensuite, j'ai appris à tirer au dart gun, fusil capable d'envoyer aussi bien une dose d'anesthésiant que de vitamines ou d'antibiotiques sur des zones corporelles bien précises en fonction

de l'espèce. J'ai également assisté à des petites chirurgies sur place dans le bush et pu faire des injections sous-cutanées et intramusculaires. Gnous, impalas, springboks, nyalas, blesboks, girafes, éléphants, lions, singes vervets, zèbres et rhinocéros sont des espèces avec lesquelles j'ai pu travailler.

Le but était souvent de déplacer des individus de réserves afin d'éviter la consanguinité en favorisant la diversité génétique ou de soigner des blessures qui peuvent vite surinfecter et devenir mortelles.



Le travail avec les animaux domestiques des habitants locaux concernait les chiens, cochons, vaches, chevaux, moutons et chèvres, dont les conditions physiques, hygiéniques et environnementales étaient souvent alarmantes. Nos interventions se faisaient dans des zones isolées et défavorisées où les habitants n'avaient aucun moyen de soigner et de contrôler les animaux en termes de reproduction, de pathologies, de parasites et donc d'hygiène, créant ainsi un environnement favorable aux zoonoses (maladies transmissibles aux humains par les animaux).



Notre arrivée dans les bidonvilles était toujours très attendue pour l'aide apportée aux bêtes mais également pour l'aspect humanitaire. Notre travail consistait à sensibiliser les habitants mais surtout les enfants, aux soins à réaliser et au respect de l'animal avec à la clé toujours une récompense:

fournitures scolaires, friandises, vêtements. En attendant notre prochain passage, quelques médicaments étaient distribués avec l'éducation.



Nous sommes également intervenus chez des fermiers isolés à plusieurs heures de route de toute habitation où nous restions deux jours à vacciner, vermifuger et surtout soigner de grosses plaies (pour certaines de la profondeur d'une main). Nous avons aussi fait des vaccinations de masse dans des grandes fermes de vaches et de moutons ainsi que des inséminations artificielles.





Durant mon expérience j'ai pu profiter de cours pratiques en clinique vétérinaire ainsi que des cours d'anatomie sur le terrain avec la dissection d'un taureau. J'ai eu l'opportunité de faire également une journée d'enseignement et de manipulations sur les reptiles.



Ces 4 semaines d'activités variées, physiquement intenses, m'ont offert des souvenirs mémorables tant pour l'expérience acquise que pour les amitiés créées avec l'équipe, les autres volontaires étrangers puisque j'étais la seule Française et enfin avec la population locale très attachante et accueillante bien que l'apartheid soit encore perceptible.

Ce voyage a été pour moi un choc culturel important de par l'immersion directe dans le mode de vie sud-africain. En effet, la philosophie de vie des locaux est bien différente de la nôtre. Malgré leur pauvreté, ils vivent heureux au quotidien avec peu de choses et ont pris conscience depuis longtemps de l'importance du lien à entretenir avec la nature, contrairement à nous, occidentaux, qui avons oublié notre entière dépendance aux ressources naturelles et le besoin urgent de préserver notre planète.

Auriane Huber



Aux portes du Pôle Nord

Un vent glacial à vous geler les poumons, des paysages à vous couper le souffle... et tant d'autres souvenirs me rappellent ce petit paradis terrestre que j'ai côtoyé pendant deux mois et demi. Paradissitué à Tromsø, l'un des derniers grands remparts humains face à la nature septentrionale et

à seulement 350 km du Pôle Nord et dans lequel j'ai eu la chance de pouvoir effectuer mon stage au sein de l'Université Arctique de Norvège, en vue d'obtenir mon premier diplôme universitaire en Chimie.



Tromsø, petite ville d'à peine 60 000 habitants, fut autrefois un centre incontournable pour les expéditions polaires (pêche, chasse à la baleine, explorations). À l'abri de l'océan, coincée dans les fjords norvégiens et protégée par les massifs voisins



recouverts de leur voile blanc hivernal, Tromsø est presque livrée à elle-même sur un petit détachement de terre non loin du continent.

Arrivé mi-avril pour repartir fin juin, je n'ai pu assister aux sublimes danses des aurores boréales, ni au passage de centaines de baleines, orques et dauphins venant trouver refuge dans les eaux paisibles des fjords... En revanche, il n'était pas rare de croiser sous le fameux soleil scintillant de minuit, rennes et élans dont les bois commençaient à peine à repousser, brouter au bord d'une route ou bien dans les jardins des maisons !



Aurais-je pu rêver mieux comme cadre pour effectuer mon stage ? Stage qui avait pour but la création rapide de produits à multiples utilisations possibles : anti-VIH, anti-cancer, chimie verte...



Malgré la vie chère (un passage chez le coiffeur m'a coûté 65€ !) et mon niveau d'anglais approximatif, la gentillesse des Norvégiens et des étudiants rencontrés m'a permis de vivre une expérience hors du commun dont je garde de très bons souvenirs et surtout une grande envie d'y retourner.

Eliot STARCK



Les curés de notre paroisse : 6e Partie

26e curé : Pius Eduardus WEHR (fin)

Nous avons laissé Pie Edouard livré aux morsures de l'hiver exceptionnel de 1878, en train de rédiger les Us et coutumes de notre village et de recenser tous les biens de l'église pour en rédiger un inventaire précis...



Après la réfection de l'église, Pie Edouard a en tête de mettre sur pied une chorale, en étroite collaboration avec le jeune instituteur devenu son... beau-frère en 1876. Il achète cinq Korsänger pour les grands chantres et sept Korsänger pour les petits chantres et, en décembre **1880**, est établie, sous les auspices du curé et par les soins de l'instituteur KRAEMER, la société de chant qui prit le nom d'**HARMONIA**. Cette société a pour but, d'abord de cultiver le chant d'église, ensuite de fournir à ses membres de se récréer honnêtement, et de les éloigner

par là, autant que possible de toutes les occasions dangereuses, enfin de fomenter la paix et l'union dans la paroisse si longtemps divisée, en formant comme un noyau autour duquel viendraient se réunir tous les hommes ou jeunes gens de bonne volonté, soit comme membres actifs, soit comme membres honoraires. Cet heureux résultat ne pourra être obtenu qu'après de longues années, à condition que le Curé et l'instituteur, qui sont les guides naturels de la dite société, marchent toujours d'accord, que les membres actifs ne perdent pas de vue le but pour lequel la société a été établie, et évitent surtout les abus qui se glissent ordinairement dans ces sortes de réunions. Facit Deus. Et Dieu fit ! Car la chorale fera merveilles. Dommage qu'il n'existe aucune autre trace écrite de cette chorale dans les archives.

C'est encore au cours d'un hiver, celui de **1881**, que le curé entreprend de dresser l'inventaire du mobilier de l'église ainsi que des registres d'état civil, des pièces comptables, des circulaires... Tout est minutieusement répertorié, noté, décrit avec indication de la date d'acquisition et du prix ! Un travail de fourmi !

Ce travail ne s'est peut-être pas fait dans le calme et la sérénité comme on pourrait l'imaginer car de vieilles « affaires de fabrique » le taraudent, et vu l'entêtement de l'ancien trésorier aucune solution n'est possible. Il en rend donc compte à son évêque et lui demande, dans un courrier du 21 février, de lui tracer la ligne de conduite à suivre ou plutôt de forcer par (sa) haute autorité le conseil à remédier à cet état anormal. Cela lui vaut d'être **odieusement calomnié** auprès de l'autorité diocésaine par 5 paysans d'ici. Ne pouvant l'attaquer sur aucun autre point, ils n'ont pas eu honte de donner à ses visites de malades, l'interprétation la plus odieuse et la plus déshonorante pour un prêtre qu'on puisse donner. Toute cette violence a été mise en train par une [personne] dans la famille duquel la prêtrephobie est pour ainsi dire héréditaire. Le curé n'a pas eu de peine à se justifier pleinement, et la méchanceté de ses dénonciateurs a été mise en plein jour. Aussi l'indignation était générale dans la

paroisse, à une quinzaine d'exceptions près. Cette cabale était-elle un « contre-feu » à l'affaire qui couvait ? Quoi qu'il en soit, le 22 mars **1881**, sur les conseils de son évêque, se réunit au presbytère une commission composée de Mr Lotz, curé à Truchtersheim, de Mr Frenger (?), curé de Schnersheim et de Mr Kieffer Laurent, notaire à Willgottheim, nommé par l'Evêché, d'un côté pour faire une dernière tentative auprès de l'ancien trésorier de la fabrique, en vue de lui faire rendre bénévolement **les registres de la fabrique** et les 500 francs qu'il détenait sans aucun droit depuis l'année 1874 [...] La commission décida qu'il fallait le citer en justice. Ce qui fut fait. Le 22 juin 1882, il sera condamné par le tribunal de Strasbourg, et l'affaire sera définitivement réglée.

Après le 2e Jubilé de Léon XIII – avril à novembre 1881- les jeunes gens et les jeunes filles voulaient avoir à leur tour un souvenir de ce Jubilé. C'est pour cela qu'ils se cotisèrent pour **deux bannières neuves**, une blanche et une verte. Les deux bannières rouge et blanche qui se trouvaient là étaient tellement déchirées qu'elles ne pouvaient plus servir. La bannière blanche a été payée intégralement par Melle Marie Lorentz ; les cotisations des autres ont servi à payer à peu près la bannière verte.

Soucieux d'améliorer la qualité de l'animation des offices religieux et de veiller à ce que la nouvelle chorale dispose d'un bon instrument, le curé et le conseil de fabrique chargent M. Wetzel Emile de Bergheim fut chargé d'une **grande réparation à l'orgue** au mois de novembre 1882 Les deux vieux soufflets qui ne pouvaient presque plus servir furent remplacés par un soufflet à double pompe avec levier, nouveau système perfectionné qui fournit sans aucune secousse du vent en abondance et peut être manié avec facilité par un garçon de 9 à 10 ans. Tous les tuyaux furent nettoyés et réparés et les tuyaux en bois de la pédale furent peints en rouge pour mieux les garantir contre l'humidité. (...) En somme, la réparation a bien réussi, elle a été faite à bon compte, et le facteur d'orgue y a mis tous ses soins, de sorte que l'orgue qui auparavant se trouvait dans un état pitoyable est pour le moment dans les meilleures conditions possibles. Les frais de ladite réparation se montent à 800 francs à peu près.

Nouvelle année, nouveau scandale ! Pendant le Carême de **1883**, plusieurs garçons à moitié ivres, (...) hurlèrent d'une façon abominable pendant la dévotion du chemin de la croix, de sorte que l'orgue même dut se taire, et que tous les assistants étaient souverainement indignés et demandaient la punition de ces abrutis. L'affaire parut devant le tribunal des échevins de Truchtersheim au mois de mai suivant, et les perturbateurs en question furent...acquittés, au grand étonnement de tous les habitants qui en étaient indignés. Le juge voulait à toutes forces les punir, mais un des échevins, (...) fit tous ses efforts pour leur épargner une condamnation et malheureusement il y réussit. Il fut interjeté appel auprès du Procureur de Strasbourg, mais le temps fixé pour l'appel était passé... Jean de La Fontaine avait raison : selon que vous êtes (fils de) riche ou pauvre...

Au cours de **cette même année**, le mur Est du cimetière sud fût rebâti à neuf, dans toute sa longueur car il menaçait de s'écrouler. Toutefois, pour mettre d'accord les honorables membres du Conseil municipal ainsi que les plus forts contribuables, il fallut que le Kreisdirektor parût en personne et promît une subvention de 200 Mark. Toute la réparation monta à 900 Mark. Notez que pour la première fois, le curé ne parle plus de Francs mais de Mark.



L'année suivante, le 9 mai, vraisemblablement après de sérieuses répétitions, **la société Harmonia** fit un pèlerinage à Marienthal pour offrir les prémices de ses chants à la Ste Vierge et se mettre sous sa protection. Deux voitures élégamment ornées de drapeaux et de verdure conduisirent les membres de la société, au nombre de vingt, au St lieu de pèlerinage. Une messe en musique à 4 voix d'hommes, par Schweitzer, fut exécutée pendant la Grand'messe, célébrée à 9 heures par le curé de Gugenheim. Les meilleurs morceaux du répertoire furent exécutés tant devant les deux statues miraculeuses que sur la place de l'église et pendant les repas. Toutes ces pièces furent exécutées avec tant de précision que non seulement les nombreux pèlerins, mais même quelques hommes de l'art qui étaient présents, en étaient dans l'admiration et ne craignaient pas d'avouer que jamais ils n'auraient cru que de simples paysans parviendraient à exécuter des morceaux de musique, dont quelques-uns étaient très difficiles, avec tant de perfection.

Le retour s'effectua par Weyersheim, lieu natal du directeur de la société, où les pèlerins furent reçus avec beaucoup de cordialité et où également ils durent donner quelques échantillons de leur savoir-faire, à la grande joie des habitants de Weyersheim, qui leur prodiguaient force applaudissements. On rentra le soir à 9 heures, gai, joyeux et content, sans que le moindre désordre ait pu être signalé. L'instituteur-organiste-secrétaire de mairie a su veiller au grain : les membres de la jeune société se sont « récréer honnêtement » comme prévu dans les statuts ! Alléluia !

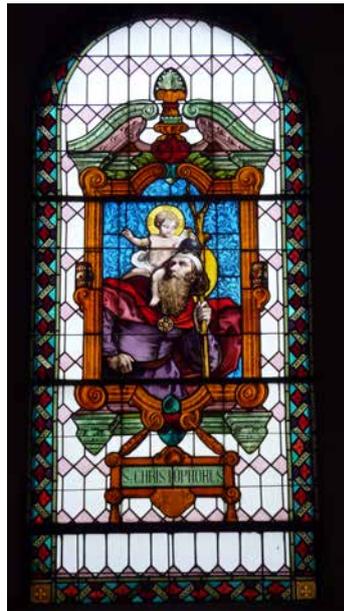
Au printemps de **1885**, une surprise attendait les paroissiens. Une première ! Du jamais vu ! Le R.P. Lutz, né à Dauendorf, membre de la congrégation du St Esprit, **missionnaire en Afrique**, revint dans notre paroisse le 12 avril, accompagné d'un petit Nègre, de l'âge de 13 ans. C'était un dimanche. Le RP chanta la Grand'messe, que lui servit le petit Noir. Avant Vêpres, il fit une instruction à laquelle assista presque toute la paroisse et dans laquelle il raconta beaucoup de choses très intéressantes sur les Missions d'Afrique. Pendant les Vêpres chantée par le R. Père, le petit Nègre, accompagné du curé, fit une quête qui rapporta la somme de 70 Mark, chose tout à fait extraordinaire pour Gugenheim où la générosité pour les bonnes œuvres laisse beaucoup à désirer. Et vlan ! voilà qui est dit, sans fioritures... Par ailleurs, lecteurs.trices (nouvelle écriture inclusive !!!), j'espère que les vocables « petit Nègre » et « Noir » ne vous scandalisent pas. Quant à moi, ce petit Nègre me fait penser à celui de notre crèche... Sait-on encore pour quoi il est là ?

D'après le Recensement fait au courant de cette année, le curé partage le presbytère avec son père Léonard et ses deux sœurs, et c'est une bonne chose : ils pourront le reconforter lorsqu'en novembre éclate –encore !- une affaire très malhonnête dans laquelle ont trempé malheureusement un très grand nombre de Bürger de la commune, entre autres les premiers paysans du village, montée par l'institutrice laïque, contre le curé, pour se venger de la tentative qu'il a cru devoir faire pour avoir de nouveau une sœur d'école... Il n'y aura pas d'autre tentative.

Dans sa séance du 19 juin **1887**, le conseil municipal décide d'acquérir une nouvelle horloge. Le choix semble être critiquable, car le curé note qu'elle a un mécanisme qui exigerait quatre cloches, tandis qu'il n'en existe ici que deux ce qui fait que la sonnerie est bien loin de répondre aux fortes dépenses qu'on s'est imposées pour cette acquisition. Ah, cette sonnerie qui, à deux reprises, indiquait

l'heure aux gens travaillant au village ou dans les champs ! Et qui, de nos jours, enrage certains insomniaques asociaux décidés à faire interdire ces « nuisances sonores ».

En septembre/octobre **1888**, l'intérieur de l'église est repeint avec de la **peinture à l'huile** de même que les six statues, le chemin de croix et le maître-autel payé par un don de Melle Marguerite Lorentz. Les deux vitraux du chœur sont posés pour un coût de 320 Mark. Ces travaux réalisés par Mr Weyl de Colmar, donnèrent entière satisfaction. Pour financer le tout, le curé fit une quête à domicile : les souscriptions rapportèrent 1974.80 Mark, et les autres dons en argent à 3974.40 Mark. Il s'agit des vitraux de St Christophe et St Wolfgang, évêque puis ermite, canonisé en 1052 par le pape alsacien Léon IX.*



En **1889**, le chemin de croix restauré devait à nouveau être béni. Mais par suite de maladie du curé, qui a duré six semaines, le chemin de croix, peint sur fond d'or, d'après le dessin du professeur Klein, n'a pas pu se faire avec la solennité que le curé aurait voulu lui donner. Il a dû se contenter de faire cette cérémonie tout seul, le dimanche de la Passion, à l'heure des Vêpres.



Avant de quitter la paroisse, Pie Edouard met un point d'honneur à acquérir, en ce début de **1890**, une statue de St Joseph – payée par les habitants de la paroisse – et qui a été exposée sur l'autel lors de la dévotion du mois de mars, qu'on a célébré la première fois cette année-ci.

Le 1er octobre, le curé quitte la paroisse qu'il avait administrée pendant 17 ans, contre vents et marées, pour se rendre à Wollxheim en laissant derrière lui certains râleurs certes, et une œuvre, immense, que je vous laisse apprécier.

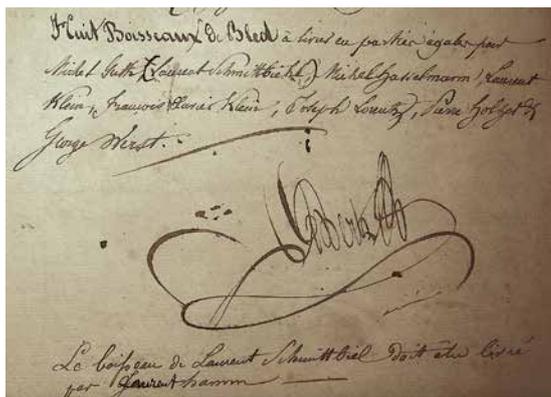
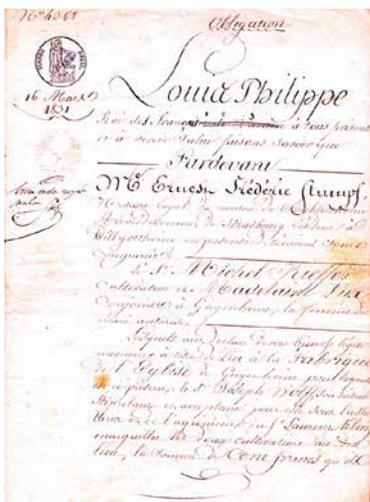
*Un évêque portant une hache ?! D'après la légende, lorsque Wolfgang arriva au lieu de son ermitage, il lança sa hache afin que Dieu lui indique le lieu où il devait construire sa cellule.



Anniversaires "fondés"

Si de nos jours encore, des messes sont dites, entre autres, pour le repos de l'âme d'une personne décédée, au 19e siècle, la famille d'un défunt créait une **Fondation** aux termes de laquelle elle faisait un don à la Fabrique de l'église par testament, **par obligation**, par acte de vente... Le Conseil de Fabrique plaçait cet argent en rentes sur l'Etat français, et le prêtre était chargé de dire une messe à la date anniversaire indiquée par le donateur. Au bout de quelques décennies, la gestion de ces « obligations » devait être très compliquée, et certaines situations inextricables...

La dernière fondation créée figurant dans le registre est datée du 15 avril 1874 et stipule qu'une somme de deux cents quarante francs a été versée par Melle Thérèse Mengus, à l'effet de fonder deux anniversaires perpétuels, avec Messe chantée et Libera, pour le repos de l'âme de feu son frère François Antoine Mengus, ancien curé de Dambach...



Il existait une **autre ancienne Fondation** stipulant que quelques habitants (sans doute les plus fortunés) sont tenus de donner tous les ans à la mi-carême chacun un boisseau de blé pour être distribué en pain aux pauvres. Ces dons en nature seront, par la suite, remplacés par des pièces sonnantes et trébuchantes, et c'est la Conseil de Fabrique qui distribuera l'argent versé.

Tableau des Us et Coutumes propres à la paroisse de Gugenheim dressé en 1881.



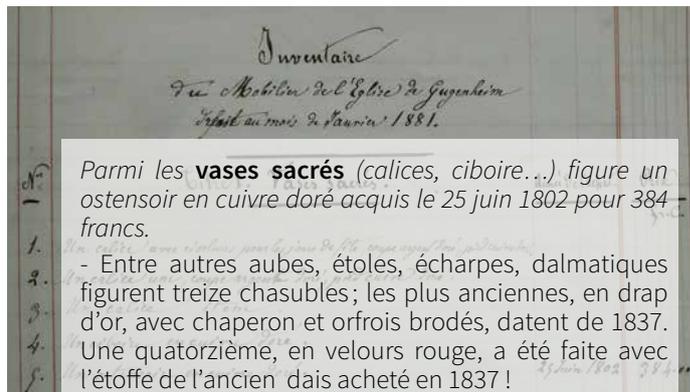
Voici quelques coutumes tombées dans l'oubli:

- Le 20 janvier, fête de la St Sébastien, protecteur des animaux, on célèbre une grand'messe à l'autel de St Sébastien, après laquelle **l'officiant bénit le sel, du pain et des oignons, qu'on donne à manger aux bêtes...**

Quelques jours avant cette fête, l'appariteur fait une quête à domicile pour l'acquisition d'un cierge de St Sébastien qui, outre qu'il brûle à ladite fête toute la journée, est encore allumé à l'office du matin, tous les dimanches et jours fériés de l'année... La location des bancs de l'église se fait tous les trois ans, le jour de la St Sébastien, dans la salle d'école des garçons... Ces locations ne se pratiquent plus depuis quelques décennies. Une paroissienne me racontait que, petite, elle entendait sa maman enjoindre à son père sur le point de se rendre aux enchères: Un kùmsch'mer nit hem ùne das dene Platz hesch ! ? En effet, certaines places -celles du fond, vous l'aurez compris- étaient particulièrement prisées et donc sujettes à surenchères. Le maire et sa famille occupaient le premier banc.

- Le 2 juillet, jour de la Visitation de la Ste Vierge, **fête patronale secondaire** de la paroisse, qui se célèbre toujours le jour tombant. Donc, jour férié ! Ce qui, dans le monde agricole ne posait pas (trop) de problème. Elle n'est plus d'actualité.

- Le 2e dimanche après Pâques, à l'issue des Vêpres, les paroissiens rapportent au presbytère les billets de communion distribués pendant le temps pascal et **offrent à leur curé un œuf pour chaque billet...** Un moyen de savoir combien de paroissiens ont fait ou pas fait leurs Pâques.



Parmi les **vases sacrés** (calices, ciboire...) figure un ostensor en cuivre doré acquis le 25 juin 1802 pour 384 francs.

- Entre autres aubes, étoles, écharpes, dalmatiques figurent treize chasubles; les plus anciennes, en drap d'or, avec chaperon et orfrois brodés, datent de 1837. Une quatorzième, en velours rouge, a été faite avec l'étoffe de l'ancien dais acheté en 1837 !

- Sont mentionnés, trois autels, dont l'un dédié à **St Sébastien** (ce qui n'est plus le cas actuellement); ils ont été restaurés en 1812 (992.50 frs) et en 1858 (1800.- frs) .

- **Le banc de communion** en fonte bronzé or et vert, don de la famille Lux fait en 1866, sera remplacé par le banc de communion, en bois, évoqué dans le Bulletin municipal 2015.

- **L'orgue** avec clavier à 12 registres et pédalier à 4 registres installé en 1843 par le sieur Rinckenbach, facteur d'orgue à Ammerschwihr pour 4 289 frs.

- Sous "Statues, bannières etc. . .", on trouve, bien sûr de nombreuses statues, la crèche, de multiples bannières en *damas*, avec broderies en or fin, payées tantôt par une catégorie de paroissiens, tels les jeunes gens ou les jeunes filles, qui les portaient lors des processions, tantôt par des dons privés (anonymes ou pas) ou par une cotisation des habitants.

... Parmi les soixante-dix-sept « autres objets servant au culte », figure une **crécelle au clocher pour la semaine sainte** installée en 1878.



Suite des «Hofname» de Gougenheim

N° 9 rue de Mittelhausen (autrefois n°52) « s'Meisters » puis « s'Hette ».

Le hofnâme fait allusion à la profession de son propriétaire qui était le bourreau du village.

Le bourreau (Carnifex - Scharfrichter) était nommé par une « lettre de provision » de la Grande Chancellerie royale qui définissait ses fonctions et ses droits.

Il habitait traditionnellement et jusqu'à la Révolution, à l'extérieur du village (au-delà du fossé). La jouissance d'une maison lui a été attribuée dès 1615.

Les condamnés étaient conduits par le « Schelmenweg » - chemin des fripouilles - pour être pendus au gibet (Galgen) dressé au sommet du Galgenberg qui culmine à 285m. Les dernières condamnations à la pendaison datent de 1727 et 1730.

Le « bourreau » avait également d'autres fonctions moins ingrates. Outre les châtiments corporels qu'il était censé exécuter, il exerçait les fonctions d'équarisseur –« Wasenmeister » ou « Abdecker ». Pour cette fonction d'élimination et de dépeçage des animaux domestiques morts (appelé « droit de riflerie »), il était compétent en 1642 pour 15 localités. Enfin c'est lui qui était chargé d'enterrer en dehors du cimetière, terre bénie, les personnes qui se suicidaient.

Il exerçait en outre la fonction de chirurgien-guérisseur (il pouvait notamment réduire les fractures). Il est dit dans la « Jurisprudence du Conseil souverain », qu'il était permis aux bourreaux de s'occuper de médecine et de vendre des emplâtres et des remèdes. « En Alsace, tous les maîtres des hautes œuvres pratiquaient la médecine et la chirurgie, ils avaient tous des remèdes, onguents et emplâtres excellents. » (M. de Holdt).

Malgré cela il était quelque peu rejeté par la communauté villageoise. Les bourreaux et enfants de bourreaux ne pouvaient se marier qu'entre eux. Quant au pain que le boulanger lui réservait il était posé à l'envers pour que personne d'autre n'y touche. . .

Pour l'indemniser de ses fonctions il jouissait de certains privilèges :

- il percevait une rémunération auprès du cellérier principal de la Régence épiscopale mais celle-ci était souvent versée avec retard.

- Tout animal qui agonisait dans son secteur de compétence (y compris les animaux de passage qu'on emmenait aux abattoirs de Strasbourg) lui revenait.

- Il écorchait les bêtes avant d'enfourer les carcasses. Les peaux séchées sont probablement revendues à des tanneurs.

- Il percevait également une redevance appelée « droit de havage » sur certaines marchandises qui transitaient par la commune.

Pour se faire reconnaître, le bourreau devait porter un petit bâton blanc et sur son vêtement des insignes particuliers « un poteau avec une corde y pendant et une échelle » en velours orange. Sur le pilier du portail on trouve également un signe distinctif signalant sa profession.

Schärfen veut dire aiguiser, mais la « Schärfung » était le plus haut degré de peine infligé d'où peut-être l'explication de la pierre à aiguiser dans l'emblème.

(Traditionnellement c'est un glaive qui sert d'emblème)



Les archives notariales et paroissiales nous apprennent que la fonction était occupée par Hans Friedrich GILLY décédé en 1687 (Inventaire du 4/06/1687). Il laisse deux enfants: Christian et Margaretha. Sa veuve également prénommée Margaretha se remarie avec Hans Ludwig SCHWEITZER. Elle décède (prématurément ?) en 1699.

Hans Ludwig SCHWEITZER épouse en secondes noces Catharina RITTER dont il aura sept enfants. C'est le fils aîné également prénommé Hans Ludwig né en 1702 qui lui succède. Il épouse vers 1730 Barbara HERRMANN, ils ont un fils: Hans Diebolt né en 1734. Hans Ludwig décède en 1750 et Barbara se remarie avec Franz Antoni BÜRCK (contrat de mariage du 17/11/1750). Barbara meurt en 1755 et Franz Antoni décède deux mois après elle. Le couple restant sans enfants, ce sont les sœurs de Franz Antoni toutes mariées avec des bourreaux qui sont les héritières. Une nièce, Anne Marie, fille Georges Friederich BÜRCK bourreau à Sarrebourg et de Anne Marie BÜRCK, la

sœur de Franz Antoni, née en 1739 épouse en 1758 à Gougenheim Ignace RAUCH (1733 –1808) fils de Jonas RAUCH bourreau à Ohnenheim.

Ignace RAUCH devient donc le nouveau « Scharfrichter » de Gougenheim. Le couple donne naissance à douze enfants, beaucoup mourront jeunes. Après la Révolution, la charge est supprimée, Ignace est dit agriculteur. Parmi ses enfants on trouve :

Ignace RAUCH le Jeune (1760 - ?) journalier épouse en 1794 Françoise LORENTZ, fille de Jean-Michel LORENTZ et Françoise KIRSCH « s'Herre-Seppe ». Ils ont 4 enfants, mais Françoise décède prématurément en 1802 à 37 ans. Ignace se remarie en 1804 avec Maria ROOS de Schwindratzheim. Cinq autres enfants verront le jour. Mais la famille semble quitter Gougenheim après 1816.

François Antoine (1775 – 1829) exerce le métier de faiseur de bas. Il épouse en 1798 Rosine GRÖNER à la ferme « s'Keaffer-Mechels ».

Xavier RAUCH (1768 –1816) est dit officier de santé. Il épouse en 1796 Marie PFISTER originaire de Schnersheim. Le couple hérite de la maison paternelle. Ils ont 11 enfants, dont :

Ferdinand (1790 – 1870) qui épouse en 1826 Madeleine RAUH, la fille du boucher Mathias RAUH. Le couple construit une maison au Ziegersberg qui prendra le hofnâme « s'Lioners ».

Aloïse (1805 - 1871) marié à Adèle Fanny COMTE fait fortune à Lyon en tant que tailleur – marchand d'habits. Il revient à Gougenheim en 1849 avec son épouse et son fils Alexis et construit « s'Schlosse » sur l'emplacement de la ferme « s'Woelfels ».

Geneviève (1807 – 1883) épouse en 1837 Jean KOEPFEL (1805 – 1847). Ils habitent la ferme « s'Voefelds ». Lorsqu'elle devient veuve elle habitera chez son frère Aloïse également veuf.

François-Xavier (1809 – 1892) est tailleur à Hochfelden avec son épouse Claudine DRU née en 1816 à Lyon.

Après le décès de Marie PFISTER en 1826, la propriété est vendue à **Jacques KIEFFER** (1788 – 1837) le fils du voisin Laurent KIEFFER et Madeleine RIEHL « s'Willengels ». Cultivateur il est marié depuis 1823 à Barbe LUX (1800 – 1863) originaire de Rumersheim. Ils ont 3 enfants. Veuve, Barbe épouse en 1838 **Jacques LUX** (1808 – 1874) venant de la ferme « s'Wolfe ». Leur fils **Thiébaud LUX** (1838 -1875), cultivateur, épouse en 1867 Catherine OSTER (1843 – 1884) originaire de Dauendorf. Lorsqu'elle se retrouve veuve, elle épouse en secondes noces **André LUTZ** (1850 – 1925) également originaire de Dauendorf. Parmi leurs 5 enfants: Thérèse née en 1883 épouse en 1908 Joseph HÜSS à la ferme « s'Bältzers ». Après le décès de Catherine OSTER, André LUTZ se remarie en 1885 avec **Joséphine SPEEG** (1855 – 1931) qui vient de Gries. Le couple donne naissance à 5 enfants: Rosa (1886) épouse en 1911 Alfred KLEIN « s'Lewe ». Son frère Joseph LUTZ (1887) reprend la ferme. Il épouse en 1913 Octavie OTTENAD une institutrice née à Dambach en 1875. Leur fils Marcel (1914 - 2001) sera également cultivateur. Il épouse Jeanne SPEEG une petite nièce de Joséphine née en 1923.

Lorsque le voisin Joseph KIEFFER « s'Willengels » part à Rohr, les LUTZ rachètent sa ferme et vendent leur propriété à Joseph HAUBER (1889 - 1970) cultivateur de la ferme « s'Hette » qui ramène son hofnâme.

Joseph HAUBER a épousé en 1921 Mathilde STEINMETZ (1898) de la ferme « s'Schnieder-Kattels ». Ils ont trois enfants: Marthe (1923) épouse Charles HIEGEL à Rohr, Germaine (1926) mariée à Hochfelden et Charles (1932 - 1974) qui reprend la ferme. Après son décès, la ferme est vendue, la maison est démolie et la grange est transformée en habitation qui a connu plusieurs propriétaires dont la famille de Bernard QUESTIER, puis celle de Henry JEANMAIRE. C'est la famille de Stéphane CUISSOT qui en est l'actuelle propriétaire.





N° 1a rue de la Forêt (autrefois n° 53) « s'Grambe ».

C'est également la profession du propriétaire qui est à l'origine du « hofnâme ». Dans les documents consultés, nous trouvons à la fois forain, revendeur, marchand de volailles. Il passait de ferme en ferme pour acheter beurre, œufs, volailles et même lapins.

C'est en 1862 que Xavier KOEBEL, marchand de volailles revient à Gougenheim avec son épouse et ses 3 enfants pour construire sa maison rue de la forêt.

Il est né à Gougenheim le 19 juin 1822, fils d'Antoine KOEBEL cordier résidant rue de l'église: « s'Grawe-Georgels ». Il travaille comme journalier à Truchtersheim où il épouse en 1854 Anne Marie BLAES, fille de Jacques BLAES menuisier et d'Anastasie VELTEN.

Quatre enfants naissent à Truchtersheim: Rosalie (1855), Antoine (1856 - 1857), Antoine (1868) et Victoire (1860). A Gougenheim naîtront Marie Anne (1862) qui épouse en 1890 Joseph BOCK « s'Ziessels », Xavier Eugène (1864) et Marie Emma (1868 - 1871). Xavier décède le 21/11/1900, juste 20 ans après son épouse.

Xavier Eugène KOEBEL (1864 - 1937) poursuit l'activité de son père. Il épouse en 1890 Marie Rosalie HESS, également marchande de volailles, née en 1866 à Mommenheim, mais venant d'Etendorf. Ils ont 3 enfants: Joseph (1891 - 1898), Charles (1893) et Anne Marie (1903) qui se marie à Bilwisheim.

Charles KOEBEL (1893 - 1955) épouse en 1926 Marie Thérèse SCHISSELE (1895 - 1979) originaire de Bilwisheim. Ils tiennent une petite exploitation agricole, Charles continuant l'activité de « gramb ». Deux enfants naissent au foyer: Joseph (1930) et Léontine (1931) qui épouse en 1861 Lucien BIETH « s'Wolfe-Claüse ».

Joseph KOEBEL (1930) chauffeur chez Hachette à Strasbourg, épouse en 1953 Justine WERNERT originaire de Stutzheim. Ils construisent une nouvelle maison au n° 5 rue de la Forêt. De cette union, naîtront 5 enfants: Albert (1953 - 2010) marié à Mommenheim, Eugène (1955) se marie à Saessolsheim, boucher-traiteur il sillonne nos villages avec son camion estampillé « Landhof », Charles (1957 - 1993), peintre, travaille chez Adidas, il épouse Huguette KAERCHER et construit une nouvelle maison au n°3 rue de la Forêt à l'arrière de la ferme des grands-parents, Jean-Paul (1958) épouse en 2002 Francine MOTSCH, il habite la maison de son père qu'il remanie profondément, et Christiane (1968). Joseph a perdu son épouse en 2003.

Christiane KOEBEL épouse en 1992 Daniel KURZ. Ils ont un fils: Guillaume né en 1995. Le couple démolit l'ancienne maison des grands-parents pour reconstruire leur nouvelle demeure à sa place

C'est **Françoise KOEBEL**, Patrice SCHREIBER et leur fils Axel qui habitent la maison de Charles décédé tragiquement en 1993.

N° 5 rue de Mittelhausen (autrefois n° 54) « s'Roessels ».

La maisonnette est construite par Adrien UHRING et son épouse Barbe HIEGEL avant 1851. **Adrien UHRING** est né en 1825 dans la ferme « s'Schrieners » rue du Galgenberg. Il épouse en 1847 Barbe HIEGEL originaire de Landersheim et le couple cohabite quelque temps rue des Seigneurs dans la ferme « s'Löjels » avec Antoine LAUGEL. Le couple donne naissance à 3 enfants: Thomas (1845), Joseph (1848) et Marie Rosalie (1849). Ils habitent encore leur maisonnette lors du recensement de 1861, puis semblent quitter le village...avant 1886.

Par la suite la ferme est habitée par **François Antoine BARTH** (1849 - 1924), cultivateur et maçon né dans la ferme « s'Herte-Mechels », qui a épousé en 1876 Marie Thérèse MATTER (1850-1915). Le couple a 6 enfants: Maria (1879 - 1908), Alois (1883 - 1918) tombé à la guerre, Joseph (1885 -), Joséphine (1887), Michel (1891) qui reprend la ferme, et Salomé (1896).

Michel BARTH, cultivateur épouse en 1919 Cunigonde KUNTZ (1896) originaire de Gingsheim qui est servante à Rohr. Ils ont 5 enfants: Alfred (1920 - 1944) tombé à la guerre, Marie (1921) se marie à Strasbourg, Lucie (1923) se marie à Mittelschaeffolsheim, Laurent (1925) ne survivra que 2 semaines et enfin Aloyse (1926) qui émigre dans le Palatinat.

La maisonnette est habitée quelque temps au début des années 50 par une famille NITZ, des banates (Yougoslavie), domestiques dans des fermes de Rohr (s'Deawelde et s'Kleine).

La fermette reste abandonnée quelque temps avant d'être rachetée par **Madame OHLMANN** qui la transmet en 1975 à son fils Roger KAUFMANN (1949 - 2016) plâtrier et son épouse Renée MARECHAL (1954) lors de leur mariage. Leur fille Nadine épouse en 1998 Jilberto GONCALVES à Strasbourg. Ils rachètent la maison en 2000 et procèdent à d'importants travaux d'agrandissement. Ce sont les actuels occupants avec leurs enfants.



Aspect actuel de la maison

N° 3 rue de Mittelhausen (autrefois n° 55 « s'Wàùners ».

Le « hofnâme » fait référence au métier exercé par le propriétaire, à savoir: charron.

Antoine KAEUFFER (1906 - 1994) est né à Schnersheim. Il s'établit comme maître charron le 1/4/1931 au n°20 rue du Galgenberg « s'Schmettels » (maison démolie par Hubert SCHMITT). Il épouse en 1934 Marie Mathilde BURCKEL (1909 - 2004), couturière originaire de Durningen. Le couple construit une nouvelle maison et ses dépendances à l'entrée du village.

Ils ont 2 filles: Nicole (1939) et Lucienne (1946) qui épouse Jean Bernard SOMMER et construit sa nouvelle maison au 2 rue des tilleuls (maison revendue depuis).

Nicole épouse **Fernand ADAM** (1937 - 2012) de la ferme « s'Schwärze ». Elle est l'actuelle propriétaire.



Antoine KAEUFFER dans son atelier



Aspect actuel de la ferme « s'Wàùners »

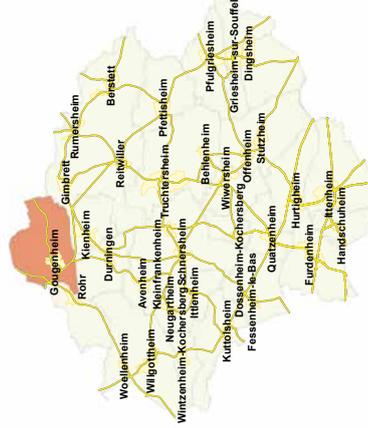


GOUGENHEIM

Acacias (Rue des)	D2 - D1
Bergers (Rue des)	C3
Cerisiers (Rue des)	C4
Chapelle (Rue de la)	C2 - C1
Dürmingen (Rue de)	C4 - C5
Eglise (Rue de l')	C3
Forêt (Rue de la)	C2 à B4
Fossé (Rue du)	D2 - D3
Galgenberg (Rue du)	C3 à E3
Houblonnière (Rue de la)	B4
Kienheim (Rue de)	D4 - E3
Kreuzweg (Chemin dit)	C1 à A2
Lavoir (Rue du)	D3
Liberation (Place de la)	C3
Mercièrre (Rue)	C3
Mittelhausen (Rue de)	B4 à D2
Montée (Rue de la)	D2 - D3
Moulin (Impasse du)	D3
Neuve (Rue)	D3
Saint-Laurent (Rue)	C3 - D2
Seigneurs (Rue des)	C3 à C2
Tilleuls (Rue des)	B5 - C4
Vergers (Rue des)	C4 à D4

-  Mairie
-  Ecole
-  Salle Polyvalente
-  Poste
-  City Stade
-  Point d'apport volontaire
-  Bus

Les 33 villages de la Communauté de communes du Kochersberg

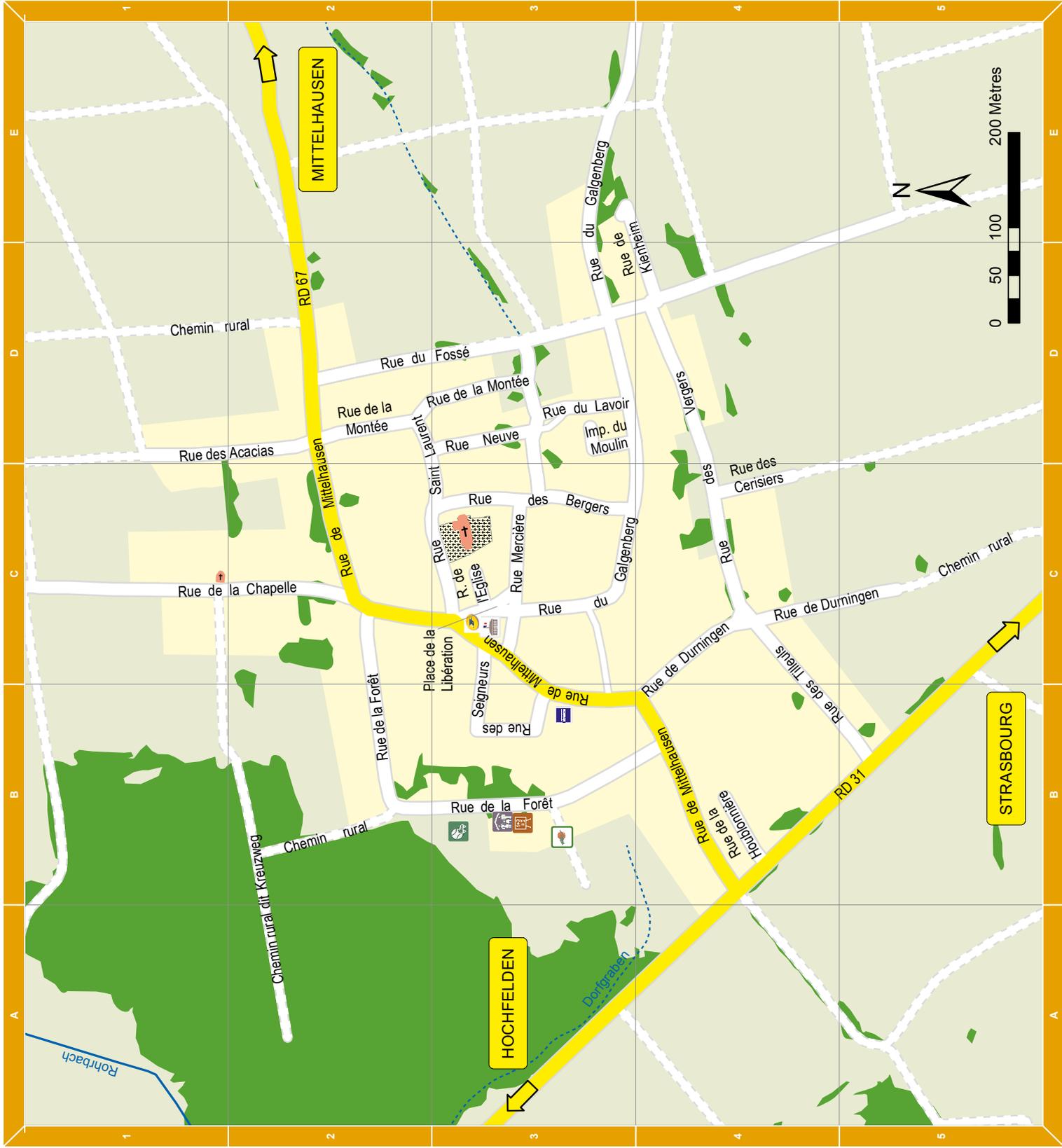


Sources : d'après BD TOPO IGN 2017, Orthophoto CIGAL 2015, Plan cadastral DCI 2017. Plan réalisé avec la participation de la commune en octobre 2017.

Ce plan est produit et édité par la communauté de communes du Kochersberg sous licence Creative Commons. Réutilisation et reproduction à but non lucratif autorisée sous réserve de citation des sources. Communauté de communes du Kochersberg - Oct. 2017



La Tréte, Maison des Services du Kochersberg
32 rue des Romains
67570 TRUCHERSHEIM





Diffusion gratuite
Mairie de GOUGENHEIM
Tél. : 03 88 70 57 32
Site : www.gougenheim.fr

Ce bulletin couvre la période de
janvier 2017 à décembre 2017

Directeur de la publication :

M. Frédéric SCHOENHENTZ

Numéro tiré à 300 exemplaires
Reproduction et vente interdite

Parution : janvier 2018

Composition et impression :

Imprimerie Sostralib - Bischheim
03 88 04 17 24 - info@sostralib.fr
Dépot légal : janvier 2018

Par respect de l'environnement, ce document est imprimé sur du papier sans chlore certifié PEFC